REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI

REGION DE SAINT-LOUIS

DEPARTEMENT DE PODOR

COMMUNE DE PETE

PLAN D'INVESTISSEMENT COMMUNAL

(PIC 2011-2016)

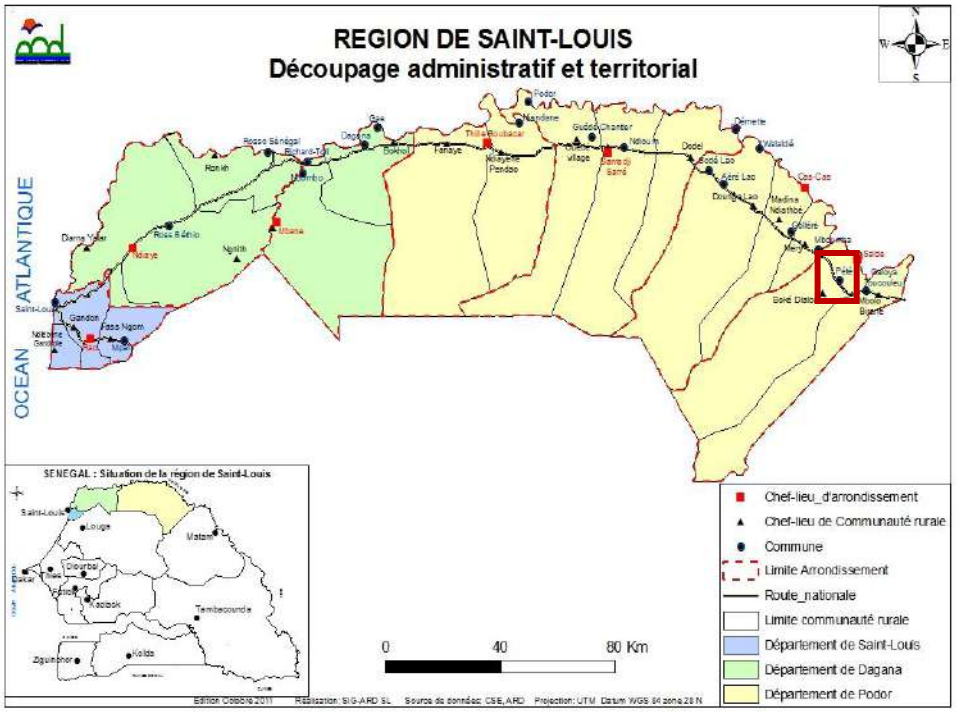


Table des matières

SIGLES ET ABREVIATIONS 6
LE MOT DU MAIRE 7
PREMIERE PARTIE : INTRODUCTION GENERALE 8
I. CONTEXTE ET BASE LÉGALE 9
II. DEMARCHE METHODOLOGIQUE 10
La préparation 11
L'atelier de lancement 11
La mise en place des cadres de concertation 11
L'enquête quartier et l'exploitation des données 11
Le cadrage 11
La restitution/validation 11
La planification 11
2.1- La préparation 11
2.2- L'atelier de lancement 12
2.3- La mise en place des cadres de concertation locaux (CCL) 12
2.4- L'enquête quartier et l'exploitation des données 13
2.5- Le cadrage 14
2.6- La restitution/validation 14
2.7- La planification 14
DEUXIEME PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC 15
I- PRESENTATION DE LA COMMUNE 16
1.1- Situation géographique 16
1.2- Milieu physique 16
1.2.1- Le relief 16
1.2.2- Le climat et le calendrier saisonnier 16
1.2.3- Les ressources forestières 17
1.2.4- Les ressources hydrauliques 17
1.2.5- Les ressources forestières (végétales) 17
1.2.6- Les ressources fauniques 18

1.2.7- La commune dans son hinterland et ses avantages comparatifs 18
II- PROFIL HISTORIQUE 18
2.1- Historique 18
2.2- Evolution 19
III- L'EDUCATION 20
3.1- Le Développement Intégré de la Petite Enfance (DIPE) 20
3.2- L'enseignement élémentaire 22
3.3- L'enseignement moyen 24
3.4- L'enseignement secondaire 27
3.5- L'enseignement arabo coranique 28
3.6- L'alphabétisation et la formation professionnelle 28
IV- SANTE ET ACTION SOCIALE 30
4.1- La santé 30
4.1.1- Situation de l'accès 30
4.1.2- Le bilan épidémiologique 30
4.1.3- Situation de la qualité 30
4.1.4- Situation de la gestion 32
4.1.5- Synthèse des atouts, contraintes et perspectives du sous secteurs 32
4.2- L'action sociale 33
V- ACCES A L'EAU POTABLE ET A L'ASSAINISSEMENT 34
5.1- L'accès à l'eau potable 34
5.2- L'accès au service l'assainissement 36
VI- JEUNESSE, SPORTS, CULTURE ET LOISIRS 36
6.1- La jeunesse, les sports et les loisirs 36
6.2- La culture et les patrimoines 37
VII- GENRE ET DEVELOPPEMENT LOCAL 39
VIII- URBANISME ET HABITAT 40
IX- ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE 42
9.1- Gestion des ressources naturelles 42
9.2- La salubrité 42
9.3- Gestion des risques et catastrophes 43

X- L'ECONOMIE LOCALE....44
10.1- Le secteur primaire....44
10.1.1- L'agriculture....44
10.1.2- L'élevage....45
10.1.3- La pêche continentale....47
10.2- Le secteur informel....47
10.2.1- Le commerce....47
10.2.1.1- Le petit commerce....47
10.2.1.2- Les boutiques de quartiers....48
10.2.1.3- Le commerce transfrontalier....48
10.2.2- L'artisanat....48
10.2.3- Le transport et la voirie....49
10.2.4- Le tourisme....49
10.3- Les secteurs d'appui à la production....50
10.3.1- L'énergie....50
10.3.2- Les technologies de l'information et de la communication (TIC)....51
XI- DIAGNOSTIC DU SYSTEME DE GOUVERNANCE ET DES ACTEURS LOCAUX....51
11.1- Le conseil municipal....51
11.2- Le budget....52
11.3- Les partenaires de la commune....52
11.4- Les conseils de quartiers....53
1.1. Les organisations communautaires de base....53
XII- SYNTHESE DU BILAN DIAGNOSTIC....55
TROISIEME PARTIE : ORIENTATIONS ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT....57
VISION....58
LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT....58
PLAN D'INVESTISSEMENTS LOCAL....61
QUATRIEME PARTIE : LA MISE EN ŒUVRE DU PIL....77
I- ANALYSE DU PIL....78
II- LES RESSOURCES FINANCIERES....78
III- L'ELABORATION ANNUELLE DE PLANS D'INVESTISSEMENT ANNUELS (PIA)....79

IV- LA MISE EN ŒUVRE DES PLANS D'INVESTISSEMENTS ANNUELS ET D'ACTIONS DE LA COMMUNE 79
V- LE SUIVI-EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES PIA 79
VI- L'EVALUATION 80
CONCLUSION 81

SIGLES ET ABREVIATIONS

AG	Assemblée générale	**ICP**	Infirmier Chef de poste
ANCAR	Agence Nationale de Conseil Agricole et rural	**IDEN**	Inspection départementale de l'Éducation Nationale
APE	Association des Parents d'Élèves	**OCB**	Organisation Communautaire de Base
ARD	Agence Régionale de Développement	**OG**	Objectif général
ASC	Association sportive et culturelle	**OS**	Objectif spécifique
ASUFOR	Association des usagers d'un forage	**PIA**	Plan d'investissements Annuel
BCI	Budget consolidé d'investissement	**PIL**	Plan d'Investissement Local
CCDL	Cadre Communautaire de concertation pour le Développement Local	**PLD**	Plan Local de Développement
CEP	Commission Élargie de Planification	**PLDE**	Plan Local de Développement de l'Éducation
CGE	Comité de Gestion d'Établissement	**PLHA**	Plan Local pour l'Hydraulique et l'Assainissement
PNDL	Programme National de Développement local	**PNDL**	Programme National de Développement Local
CNCAS	Caisse Nationale de Crédits Agricoles	**PNLP**	Programme National de Lutte contre le paludisme
CPN	Consultation Prénatale	**POAS**	Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols
CTR	Comité Technique Restreint	**SAED**	Société d'Aménagement et d'Exploitation du Delta
GIE	Groupement d'Intérêt économique	**STD**	Service Technique Déconcentré
GPF	Groupement de Promotion Féminine	**TBS**	Taux Brut de Scolarisation

LE MOT DU MAIRE

Au terme d'un processus participatif et itératif assez novateur, notre jeune Commune, vient de se doter de son premier PIC dans le cadre d'un partenariat exemplaire entre l'ARD, le PNDL et les services techniques déconcentrés. La forte mobilisation et l'engagement de la population et du Conseil municipal tout au long du processus, témoignent de notre prise de conscience collective sur l'importance d'un tel outil.

En effet, est-il de bon de rappeler qu'une gouvernance locale efficace et efficiente passe d'abord par la disponibilité d'outils stratégiques et opérationnels d'aide à la prise de décisions.

Aujourd'hui, à travers ce PIC, notre commune dispose d'une réelle maîtrise de son développement à travers une connaissance précise de sa situation de référence, de ses atouts (forces) et de ses contraintes (faiblesses), ainsi que des orientations stratégiques devant servir de référence pour l'ensemble des interventions sur notre territoire.

En effet, à partir des propositions élaborées par les populations, le conseil a pu fonder un consensus sur ses choix d'interventions, constituant le plan d'investissement local, au cours des six prochaines années.

Cela a été possible grâce à la mise à contribution des acteurs locaux dans la collecte d'informations, la participation aux ateliers de quartiers et communautaires qui ont été les socles de la démarche méthodologique. Aux Chefs de quartiers, aux femmes, aux jeunes, aux OCB, aux conseillers municipaux, aux personnes ressources, Services techniques et partenaires, etc. qui ont participé au processus d'élaboration du PIC, je leur adresse mes sincères remerciements pour leur engagement sans faille.

Ainsi le pari de la participation responsable a été largement gagné. Il reste alors celui de la mise en œuvre qui nécessite le renforcement de la dynamique citoyenne enclenchée.

Pour avoir réussi ce pari, je tiens à remercier tout particulièrement le PNDL, qui a permis de réaliser ce document. Un grand merci aussi à l'ARD de Saint-Louis, aux Services techniques membres du comité technique régional, qui ont proposé la démarche méthodologique, accompagné et coordonné tout le processus d'élaboration du PIC.

Puisse Dieu, le seul bâtisseur, nous aider dans la mise en œuvre des actions définies dans le PIC et faire de notre collectivité locale un modèle dans le domaine de la bonne gouvernance et de l'efficacité dans la conduite du développement local durable. Amine

Le Maire



PREMIERE PARTIE : INTRODUCTION GENERALE

Contexte et justification
Démarche méthodologique

PREMIERE PARTIE : INTRODUCTION GENERALE

CONTEXTE ET BASE LÉGALE

Les politiques de décentralisation, promues par l'Etat du Sénégal depuis son accession à la souveraineté, traduisent sa volonté de responsabiliser les collectivités locales en vue d'une plus grande efficacité dans la mise en œuvre du développement local durable et auto entretenu.

Dans ce sens, la loi N°96-06 portant code des collectivités locales, à travers son article N° 3, définit leur responsabilité générale comme étant « *la conception, la programmation et la mise en œuvre des actions de développement économique, éducatif, social et culturel d'intérêt régional, communal, et rural* ».

La mise en œuvre de cette mission devrait se faire par l'élaboration d'un document de référence qui permet au conseil élu de décliner et de suivre un programme d'action répondant aux aspirations réelles des populations locales. Comme l'énonce bien l' **article 8** du décret *n° 96-1133 du 27 décembre 1996 portant application de la loi de transfert de compétences aux régions, aux communes et aux communautés rurales en matière de planification* : « ***La commune élabore et exécute son plan d'investissement communal (PIC).***

Le plan d'investissement communal est soumis à la délibération du conseil municipal ».

La commune de Pété, crée par décret N°2008-1496 du 31 Décembre 2008, fait face à l'urgence d'obtenir son premier Plan d'investissement communal (PIC) pour l'orientation harmonieuse et participative de ses investissements.

Conscient de ce fait, le conseil municipal, par délibération a décidé de se lancer dans le processus d'élaboration de ce présent instrument de pilotage sous le financement du PNDL en sollicitant l'appui technique de l'ARD conformément aux dispositions de l'article 11 du même décret d'application de la loi de transfert des compétences en matière de planification : ***« En vue de concevoir, élaborer, assurer le suivi et l'évaluation de tout plan ou de toute étude en rapport avec son développement, la région, la commune et la communauté rurale s'appuient sur l'agence régionale de développement*** ».

L'objectif général de ce processus est de définir dans un cadre participatif, l'image que les populations veulent donner à leur cadre de vie dans un avenir lointain ainsi que les voies et moyens d'y parvenir tout en leur conférant les aptitudes techniques, organisationnelles et communicationnelles nécessaires à sa concrétisation.

De manière spécifique, il s'agit de :

- ☞ faire une situation de référence de la collectivité locale bâtie sur la base de données de seconde main et enrichie d'informations collectées à la source via des enquêtes-ménages,
- ☞ Définir de manière participative les enjeux et orientations de développement et les décliner en termes d'objectifs de développement aboutissant sur un cadre de résultats bien structuré.
- ☞ Définir un plan d'action opérationnel, priorisé et réaliste, assorti d'un plan d'investissement annuel (PIA), d'un plan de renforcement de capacités (PRC) et d'un plan de communication (PC) ainsi que leurs mécanismes de mise en œuvre opérationnelle.

II. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

La méthodologie adoptée repose essentiellement sur les principes de valorisation et de renforcement de l'expertise locale en lieu et place d'une approche interventionniste.

Elle a consisté en une approche participative permettant aux acteurs institutionnels et locaux de s'inscrire dans une logique d'apprentissage et d'appropriation optimale du processus. L'objectif état de les outiller et de les préparer à prendre la relève après le retrait de l'équipe d'appui technique régionale pour la concrétisation des objectifs de développement définis.

Pour ce faire, le schéma d'intervention a mis à contribution plusieurs types d'acteurs régionaux, locaux et extérieurs dont la composition et les tâches peuvent être systématisées comme suit :

Le comité technique régional (CTR)

L'élaboration d'un plan de développement nécessite de pouvoir disposer des connaissances multiples, variées et approfondies sur l'ensemble des disciplines touchant aux divers secteurs du développement local. Consciente de cela, l'ARD a voulu dépasser l'analyse sectorielle et uni-disciplinaire en tentant de regrouper autour d'un comité technique, diverses spécialités issues des services techniques régionaux, des ONG et de la société civile. L'utilité de ce comité est de concevoir les outils de collectes appropriés, capables de récolter toutes les informations utiles mais également de constituer un groupe pluri-compétent à mesure d'en faire une analyse fine et systémique ressortissant le profil approprié de chacun des secteurs ainsi que leurs interrelations. Il a également pour rôle de renforcer les capacités des agents d'appui pour assurer une bonne collecte des informations au niveau local.

On retrouve dans ce comité technique régional : l'ARD, le SRADL, le SRP, le SRDC, la SAED, l'ISRA, les eaux et forêts, le SRAT, la DRH, l'UGB, la DREEC, l'IA, la région médicale, entre autre.

L'équipe locale (un agent d'appui et des animateurs de quartier).

L'ARD a également exploité son avantage comparatif que constitue sa proximité et ses relations avec l'université Gaston Berger en plaçant au niveau de chaque collectivité locale un étudiant issu de la première promotion du master d'Ingénierie en Développement local comme agent d'appui. Cet agent d'appui qui supervise les travaux au niveau local est chargé de :

- ☞ Former les animateurs locaux sur l'indentification des OCB et le diagramme de venn,
- ☞ Superviser la mise en place des conseils de quartier,
- ☞ Former les animateurs locaux sur les techniques d'administration de l'enquête-ménage,
- ☞ Assurer le suivi de la collecte des informations au niveau des ménages avec les animateurs de quartiers,
- ☞ collecter des données de seconde main au niveau des services départementaux,

Rédiger les différents rapports en intégrant les amendements et recommandation du comité technique régional et de la commission élargie de planification. Le processus s'est articulé autour de sept grandes phases :

La préparation
L'atelier de lancement
La mise en place des cadres de concertation
L'enquête quartier et l'exploitation des données
Le cadrage
La restitution/validation
La planification

2.1- La préparation

Après la prise de la décision d'élaboration du PIC par le conseil municipal en session, les activités et préalables suivants ont été satisfaits avec l'appui de l'ARD et des Services techniques :

- la mobilisation du budget auprès du PNDL,
- l'institution d'une CEP par arrêté du Maire,
- l'élaboration des termes de référence du PIC,

- l'identification et/ou le recrutement des personnels techniques,
- la confection des outils de collecte et de traitement des données,
- l'élaboration et l'adoption d'un chronogramme détaillé de réalisation du PIC, incluant toutes les étapes, les activités, les responsables et les moyens,
- l'organisation de l'atelier d'habilitation.

2.2- L'atelier de lancement

C'est un moment solennel de sensibilisation des acteurs locaux, de partage de la méthodologie et des préoccupations, d'échange et d'adoption du programme d'élaboration et de rappel des attentes à l'endroit des populations, des élus et membres de la CEP.

L'atelier de lancement est présidé par le Représentant de l'Etat, avec à ses côtés le Maire et le Directeur de l'ARD.

Participent à cet atelier : les représentants des populations (Chefs de quartiers, Imams), les organisations sociales et économiques, les partenaires, les personnes ressources, les membres de la CEP, l'équipe technique chargée de l'élaboration du PIC, la presse, etc. Cette séance est publique et tout le monde a droit à la parole.

En plus des allocutions des autorités et des partenaires, l'ARD doit présenter les TdR, et les prestataires déclineront l'offre technique, le cadrage (perception des problématiques majeures de développement de la Collectivité locale), la programmation des activités et la collaboration attendue des différents acteurs locaux.

2.3- La mise en place des cadres de concertation locaux (CCL)

L'élaboration du PIC à Pété a servi de prétexte pour doter la Commune de Comités d'Initiatives conseils de quartiers et plus tard d'un Cadre de Concertation Communale pour le Développement Local (CCCDL) pour l'implication de la population et des organisations locales à la définition et à la mise en œuvre de programmes et de projets. L'élaboration du PIC sera la première opportunité de collaboration avec la Commune, les cadres mis en place appelés à participer à toutes les étapes du processus.

Les Comités d'Initiatives conseils de quartiers sont mis en place par l'ETL à travers une assemblée générale avec les OCB, les délégués de quartiers, les personnes ressources et les conseillers municipaux résidents dans le quartier. L'ETL a mis en place 4 Comités d'Initiatives pour les 4 quartiers que compte la Commune.

Les objectifs visés étant :

- d'offrir aux populations la possibilité de mieux prendre en compte les questions de développement de leurs localités;
- de promouvoir la solidarité et la communauté d'intérêt au niveau des quartiers.

Les produits obtenus dans le cadre de la mise en place des cadres de concertation locaux sont :

Un diagramme de Venn par quartier et un répertoire des OCB portant la date de création, la reconnaissance, le nombre de membres par sexe, les objectifs poursuivis, les réalisations et besoins en appui.

Procès verbal (PV) de l'Assemblée générale (AG) constitutive du CI avec le bureau et les coordonnées des membres du bureau et leur niveau d'instruction.

2.4- L'enquête quartier et l'exploitation des données

Sur la base des outils de collecte confectionnés par le CTR, l'enquête réalisée par les animateurs locaux a porté sur :

L'enquête ménage exhaustive avec des informations sur le ménage plus précisément sur le mode d'occupation, la nature de la construction, le mode d'approvisionnement en eau, le mode d'éclairage utilisé mais aussi des informations sur les membres du ménage telles que l'âge, le sexe, l'ethnie, etc.

- l'inventaire des infrastructures socio-économiques et services de base existants avec des renseignements sur leur état, leur niveau de fréquentation, la qualité des services offerts et leur gestion.
- l'inventaire des activités économiques, des potentialités et atouts (aménagements, marres, etc.), des risques et menaces et la salubrité (gestion des ordures), etc.

Le questionnaire est administré par les animateurs locaux, contrôlé et corrigé par le CETL qui le transmet avec bordereau précisant le nombre de pièces à l'ARD en même temps que les données de seconde main collectées auprès des services, organisations et revues documentaires pour la saisie, l'exploitation et l'analyse.

Cette dernière s'est faite à travers une collecte de données de seconde main effectuée par l'agent d'appui et une enquête-ménage permettant d'établir une première situation de référence et de dégager les tendances dans chaque secteur

2.5- Le cadrage

Il consiste en un atelier au cours duquel l'Agent d'appui et le comité technique régional partagent et approfondissent le bilan diagnostic avec la commission élargie de planification et les services départementaux de l'état pour aboutir à la définition des véritables orientations de développement de la collectivité locale.

2.6- La restitution/validation

Le bilan diagnostic intégrant les résultats de l'enquête-ménage, les données de seconde main et les résultats du cadrage ainsi que les orientations et objectifs de développement retenus, sont retournés à la CEP pour validation.

2.7- La planification

Elle s'est effectuée en trois étapes :

Une étape d'identification des projets au cours de laquelle l'agent d'appui, avec les conseils de quartier et les personnes ressources, identifie les projets appropriés pour l'atteinte des objectifs retenus. Cette phase se termine par l'élaboration d'un plan d'investissement local (PIL) provisoire par l'agent d'appui.

Une étape de sélection et de priorisation des projets : atelier au cours duquel le CTR et l'agent d'appui se redéploient sur le terrain avec la CEP pour valider et compléter le produit, sélectionner les projets par ordre de priorité et étaler l'échéancier de leur réalisation sur les six ans.

Une étape de restitution/validation et d'adoption du PIC : atelier qui consacre son adoption définitif par le conseil élu et sa reconnaissance par le préfet comme cadre de référence des actions de développement de la commune pour l'horizon 2016.



DEUXIEME PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC

Présentation de la commune

Situation géographique

Le milieu physique

Le relief

L e climat

Les ressources forestières

Les ressources hydrauliques

Les ressources fauniques

La commune dans son hinterland

Profil historique

Historique

Evolution

L'éducation

Petite enfance

L'enseignement élémentaire

L'enseignement moyen

L'enseignement secondaire

L'enseignement arabo-coranique

L' alphabétisation

La Santé

L'accès

Le bilan épidémiologique

La qualité

La gestion

Synthèse des atouts

L'action sociale

L'hydraulique et l'assainissement

L'hydraulique

L'assainissement

Jeunesse sports culture et loisirs

La jeunesse les sports et les loisirs

La culture et le patrimoine

Genre et développement local

Urbanisme et habitat

Environnement et cadre de vie

Gestion des ressources naturelles

La salubrité

Gestion des risques et catastrophes

L'économie locale

Le secteur primaire

L'agriculture

L'élevage

La pêche

Le secteur informel

Le commerce

Le petit commerce

L'artisanat

Le transport et la voirie

Le tourisme

Les secteurs d4appui à la production

L'énergie

Les NTICS

L a gouvernance locale

Le conseil municipal

Le budget

Les partenaires

Les conseils de quartier

Les ocb

Synthèse du bilan diagnostic

DEUXIEME PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC

I- PRESENTATION DE LA COMMUNE

1.1- Situation géographique



Située à 311km de Saint-Louis (chef lieu de région) et à 135km de Podor (chef lieu de département), Pété est l'une des huit (8) communes nouvellement créées dans le département de Podor. Elle s'étend de part et d'autre de la route nationale RN2 et se trouve en pleine moyenne vallée. La limite communale au nord est à 2 km du village de Gadiobé (CR de Boki Dialloubé), au sud, elle est située à 12km de la commune de Galoya, à l'Ouest à 1,2km de la RN2 couvrant ainsi une superficie de 4,78 km² dans la zone Diéri. A l'Est, la limite communale est à 2,100 km du Doué (défluent du fleuve Sénégal).

1.2- Milieu physique

1.2.1- Le relief

La commune repose sur un site relativement plat dans son ensemble. Mais elle profite d'une légère dépression allant vers la partie Est donnant naissance à une cuvette située entre le fleuve et la surface habitée. Cette cuvette, réceptacle des eaux de pluies, réduit les risques d'inondation de la ville et constitue une importante réserve hydraulique.

1.2.2- Le climat et le calendrier saisonnier

Du fait de sa proximité avec le fleuve et la République de Mauritanie, la Commune de Pété reçoit un climat en général tropical, mais pouvant varier en fonction de deux grandes saisons.

- ☞ La saison sèche qui va d'octobre à la fin du mois de Juin se subdivise généralement en deux sous-saisons avec chacune un climat particulier.
  - Une courte période de froid appelée **Dabunde** en pular est notée de novembre à janvier.

- Par contre, les mois de Février et Mai sont vécus avec un climat chaud et sec pouvant atteindre les 45°c du fait de l'harmattan qui souffle de la Mauritanie en drainant beaucoup de poussière.
- Le mois de juin constitue une période de transition appelée **Deminare** en pular et au

- cours de laquelle la mousson souffle du sud au nord annonçant ainsi l'arrivée de l'hivernage.

☞ La saison d'hivernage appelée **Ndungu** s'installe définitivement de Juillet à septembre avec un vent glacial, l'alizé maritime.

1.2.3- Les ressources forestières

S'étalant environ sur une superficie de 1000ha cultivables, les ressources foncières de la commune sont composées de trois principales zones écologiques :

☞ Le Wodoss, sol argileux, hydro morphe situé dans la cuvette et propice à la riziculture ;
- Le walo, un sol argileux et propice à la culture du sorgho en période de décrue,
- Le Diéri, un sol sablonneux assez fertile pour la culture de mil, mais légèrement délaissée du fait de la raréfaction des pluies et des épines servant à la clôture.

1.2.4- Les ressources hydrauliques

La commune de Pété dispose d'importantes ressources hydrauliques susceptibles d'être valorisées pour satisfaire les besoins en hydraulique de production et de consommation. On y trouve des mares et rivières qui constituaient des points d'eau quasi permanents capables de promouvoir des activités agricoles, pastorales et piscicoles. Les plus importantes sont :

- le « Hédiss », une mare qui pouvait retenir de l'eau pendant longtemps et qui, selon la tradition, disposait de vertus thérapeutiques du fait des diverses plantes qu'elle submergeait ;
- le « Wodoss » est une cuvette alimentée par le doué et les eaux de pluie, et qui à l'issue des crues, pouvait retenir de l'eau et des ressources halieutiques offrant ainsi des possibilités de pêche continentale,
- le « Sewndé » est une mare propice à l'horticulture.

On y trouve également le forage, huit (8) puits et un puits-forage toujours susceptibles d'être valorisés et renforcés pour satisfaire la demande en eau des populations.

1.2.5- Les ressources forestières (végétales)

La végétation est essentiellement dominée par les plantes et arbres. Parmi les espèces plus importantes, on peut citer le gonakier, appelé "Neep-Neep", le Ndour ou "guidjilé", le mirobolant ou "soup", le jujubier ou "sideem", le nénuphar etc.

1.2.6- Les ressources fauniques

Du fait de la déforestation et de la sécheresse ainsi que le réchauffement climatique qui s'en est suivi, les ressources fauniques sont devenues faibles dans l'espace communal. Les lièvres, les hyènes, les biches, les crocodiles et les phacochères étaient les plus fréquents, mais ont presque disparu. Actuellement il n'en reste plus que les rats palmistes, les chacals, les lièvres et rarement des phacochères dans le walo.

1.2.7- La commune dans son hinterland et ses avantages comparatifs

La position de carrefour, qu'elle occupe fait bénéficier à la commune de Pété d'importants avantages comparatifs qui ne font que renforcer son attractivité territoriale.

Fertilité des sols, disponibilité d'une importante main d'œuvre locale, proximité avec RN°2 et les collectivités locales comme Galoya, Mboumba, Boké Dialobé, Aeré Lao, et tant d'autres avantages qui peuvent faire de Pété un centre de production, voire un important pôle industriel à travers l'entreprenariat agricole.

L'accès aux services sociaux de base n'est plus qu'à améliorer. Un système éducatif complet, une couverture sanitaire très optimiste avec le projet de construction d'un centre de santé de référence de type 1 en son sein, l'existence d'une radio communautaire couvrant douze collectivités, une brigade de gendarmerie, une brigade de service d'hygiène; voilà toute une gamme de services qui favorise l'accès à un meilleur cadre de vie et d'épanouissement socioéconomique.

II- PROFIL HISTORIQUE

2.1- Historique

La fondation du village de Pété s'est effectuée en trois phases par trois familles différentes.

- D'abord, le premier établissement humain relève des années 1583 et est l'œuvre de la famille Eli AW. Mais ce dernier ne pouvant plus résister à la pression des Déniankés à l'époque, sera obligé de quitter vers 1590 pour préserver sa religion.

- Ensuite, en 1855, un éleveur du nom de Sawady Diallo s'installa à Roumdé où il vécut pendant 7ans avant de se déplacer à boké Djialloubé en 1862.

- Enfin, il fut succédé par la famille Mody Hanne, venant de Thilla et qui se sédentarise définitivement. Cette famille conservera le système de gouvernance jusqu'en 2009 avec comme dernier chef de village Mamadou Samba Anne.

- En 1972, le village de Pété passe au statut de chef lieu de communauté rurale jusqu'au 31 décembre 2008, date à laquelle il est érigé en commune.

2.2- Evolution

Quelques facteurs ont contribué au grossissement de la population de l'actuelle commune :

- La sécheresse des années 68 à l'issue de laquelle plusieurs agriculteurs et éleveurs ont quitté le Diéri pour se rapprocher du fleuve,
- Les événements de la Mauritanie qui vont consacrer plusieurs refugiés
- L'avènement de l'électricité et de la route sont également des facteurs de développement socio économique qui vont donner naissance à un nouveau Pété2 composé des quartiers : Sinthiane1 et Sinthiane2.

Sa population résidente est évaluée à 3325 habitants dont 1373 hommes et 1771 femmes, pour 326 ménages et 264 concessions. Cependant, il est important de noter que près de 800 habitants vivent à l'extérieur de la commune et manifestent leur attachement au terroir par des retours au bercail fréquents, à l'occasion d'événements ou après la retraite.

Tableau n°1 : situation administrative et démographique

Quartier	concessions	ménages	superficie	population
Sinthiane 1	64	62	179 ha	501
Sinthiane 2	34	38	478 ha	338
Roumdé	59	82	68 ha	871
Thiambé	37	49	112 ha	504
A. Balébé	21	35	26 ha	353
A. Wodébé	19	28	21 ha	309
Salsalbé	18	27	199 ha	261
Lidoubé	12	18	90 ha	188
TOTAL	**264**	**325**	**1173 ha**	**3325**

III- L'EDUCATION

3.1- Le Développement Intégré de la Petite Enfance (DIPE)

☞ **L'accessibilité du service**

Tableau N°2 : Situation de l'accès au préscolaire

Effectifs	Garçons	Filles	Total
Scolarisables	183	165	348
Scolarisés	35	32	67
TBS	19,12	19,31	19,47

Source : Enquête 2011

Pour la prise en charge de la petite enfance, la commune de Pété dispose d'une seule case des tout-petits. L'accès à cet unique établissement est encore problématique avec un taux de fréquentation très faible (19,47). Ceci est lié à trois principales contraintes.

- ☞ La position géographique de cet unique établissement ne favorise pas sa fréquentation par les petits enfants de certains quartiers comme Sinthiane1 et 2, habitant à près d'un Km de l'infrastructure.
- ☞ L'absence de moyens de transport des enfants réduit encore les possibilités de ces enfants
- ☞ Toutefois, la capacité d'accueil de l'infrastructure, elle-même, se révèle insuffisante par rapport à la masse scolarisable et l'ouverture d'un deuxième établissement s'avère nécessaire pour assurer l'accès au préscolaire à tous ceux qui en ont droit.

➢ **Les facteurs de qualité du service**

Du point de vue de la qualité du service, force est de noter quelques performances.

☞ **L'encadrement techniques est satisfaisant, mais reste encore à soutenir**

Les tout-petits sont initiés par une équipe assez compétente composée d'une animatrice principale contractuelle et de trois assistants dont un (01) contractuel et deux(02) volontaires de l'éducation. Mais le personnel exprime toujours des besoins de recyclage de l'animatrice principale et de son assistant contractuel, ainsi que des besoins de formation pour les deux volontaires qui n'en ont pas encore bénéficié dans le cadre du curriculum de l'éducation de base.

☞ **Le matériel mobilier est suffisant par rapport au besoin actuel**.

On compte **51** tables individuelles et **8** tables collectives pour les 67 enfants inscrits. Cependant, les conditions de travail méritent d'être améliorées. Quelques difficultés concourent à compromettre la qualité du service.

☞ ***Un déficit en salles de classe***

L'exigüité et le déficit de salles de classe constituent la contrainte majeure de l'enseignement du préscolaire. Le ratio cours/classe indique un déficit de deux (02) salles de classe. Pour combler le déficit, la direction est obligée de céder son bureau à la petite section et les deux autres sections partagent l'unique salle.

L'amélioration de la qualité du service impose donc un renforcement de la capacité d'accueil de l'infrastructure.

☞ **Un déficit de matériel pédagogique et didactique adapté au programme**

Avec l'appui de certains partenaires dont la SNI, des ouvrages existent en quantité suffisante certes, mais la plupart sont hors d'usage parce qu'inadaptés au programme en vigueur. Les animateurs sont obligés de recourir à la reprographie de quelques exemplaires des cahiers d'activités pour livrer l'enseignement en phase avec le curriculum de l'éducation de base (CEB).

Pour la grande section, on enregistre un déficit de 03 cahiers d'activité alors que les autres sections n'ont pas encore accès à ce type de manuel, soit un besoin actuel de 50 ouvrages

☞ **Une insuffisance de matériel ludique**

L'insuffisance de décoration, des jouets et des gammes de matériel ludique entrave la diversification des activités devant contribuer au développement de l'intelligence des enfants. L'une des causes semble en être l'insuffisance des moyens financiers. Mais la cause principale en serait l'absence de gardien qui ne favorise pas la sécurisation et l'entretien durable des équipements ludiques.

☞ **Des commodités insuffisantes**

Nonobstant l'existence de latrine et d'eau, la commodité n'est pas encore complète au niveau de la case des tout-petits. L'accès à l'électricité est encore un réel besoin, d'autant plus que l'encadrement technique dispose déjà d'un lot d'ordinateurs, mais qu'il ne peut mettre à la portée des enfants faute d'énergie. L'environnement n'est pas non plus reboisé.

☞ **Un système de gestion assez-bien organisé, mais à soutenir**

Le personnel d'encadrement de la case des tout-petits est relayé par une association de parents d'élèves (APE) assez fonctionnelle. Celle-ci prend en charge le volet nutritionnel et la motivation du personnel communautaire (1 chargé de l'enseignement religieux et les femmes de charge). Cependant, trois principales contraintes sont notées dans la gestion de l'établissement.

- L'insuffisance des moyens financiers de l'APE limite ses ambitions dans la prise en charge du volet social, notamment la cantine scolaire et la motivation du personnel

subalterne. Toutes ces charges étant sous la responsabilité de la seule APE, les cotisations mensuelles apparaissent chères pour les parents et peuvent constituer un facteur de démotivation.

- S'y ajoute des conflits de positionnement entre personnel enseignant et les membres de l'APE n'ayant pas encore une bonne maîtrise de leur rôle dans la gestion de la case.
- L'absence de comité de gestion.

3.2- L'enseignement élémentaire

❖ ***L'accès***

Tableau N°3 : Situation de l'accès à l'élémentaire

Ecoles	EFFECTIFS			TBS	
	Filles	Garçons	TOTAL	Filles	Garçons
Pété 1	218	209	**427**		
Pété 2	89	62	**151**	**91%**	**81%**
TOTAL	**307**	**271**	**578**		
Proportion	53%	47%	100%	**86%**	

Source : Enquête 2011

- Base scolarisable = 671
- scolarisés= 578 ;
- TBS = 86% ;
- Le TBS fille = 91% ; TBS Garçon = 81%
- Taux de déperdition scolaire = 06%

De bonnes performances sont dans l'accès à l'élémentaire avec :

- deux (2) établissements assez bien répartis dans l'espace communal, portant le taux brut de scolarisation à 86%.
- La fréquentation des filles (91%) à travers des stratégies de maintien et d'amélioration de la performance, même si des efforts restent à faire.

Toutefois, ces performances notées dans l'accès ne signifient pas que toutes les conditions d'un enseignement de qualité sont réunies. Quelques facteurs indispensables sont encore hors de portée des élèves et du personnel d'encadrement.

❖ **La qualité**

☞ ***Des équipements insuffisants***

Tableau N°4 : Situation des équipements dans les écoles élémentaires

Ecoles	Salle de classe	Abris	Nb classes pédag.	NB Table-bancs	Effectif	Ratio Elève/TB	Ratio Elève/ Classe	Ratio Cours/Classe	Chaise et bureau-maitre
Pété1	12	0	12	216	427	2	39	1	Non
Pété 2	6	1	6	42	151	4	30	1	Non
Total	**18**	**1**	**18**	**258**	**578**	**3**	**37**	**1**	**Néant**

Source : enquêtes 2011

On retiendra à la lecture de ce tableau :

- Une satisfaction momentanée du besoin en salle de classe, mais qui doit être maintenue par la construction d'autres salles compte tenu de l'évolution de la population scolarisable,
- un potentiel mobilier encore insuffisant pour offrir aux élèves le conf confort nécessaire à l'apprentissage de qualité, avec un déficit de 31 table-bancs et 108 tables à réfectionner parmi celles qui sont en usage,
- un personnel enseignant sans équipements mobiliers (bureau et chaise).

Par ailleurs, le support pédagogique est presque composé de bouquins classiques et mérite d'être renouvelé par des manuels adaptés au Curriculum de l'éducation de base (CEB).

☞ **Insuffisance des commodités et ouvrages annexes**

Tableau N°5 : Situation des ouvrages annexes et des commodités dans les écoles

Etablissement	Bibliothèque	Bloc administratif	Eau	Clôture	Electricité	Plantation	Latrines
Pété1	Néant	Néant	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Pété 2	Néant	Néant	Oui	Oui	Non	Oui	Oui

Ces statistiques renseignent sur une commodité de l'environnement scolaire qui n'est plus qu'à parachever par l'électrification. Mais les conditions d'excellence sont compromises par :

- l'absence totale de blocs administratifs et de bibliothèques qui ne favorise pas l'entretien des ouvrages et leur mise à la disposition des élèves désireux de se documenter,
- l'absence de cantines et de système de prise en charge sanitaire, malgré le caractère démuni de la majorité des élèves,

☞ **Un système de gestion à redynamiser**

Tableau N° 7: situation de l'accès au moyen

Niveau	EFFECTIFS			
	Nombre	Fille	Garçon	TOTAL
6é	3	98	75	**173**
5é	3	69	90	**159**
4é	3	74	56	**130**
3é	2	69	66	**135**
TOTAL	**11**	**310**	**287**	**597**
TAUX		52%	48%	100%

Source : Enquête 2011

Tableau N°6 : Situation des structures de gestion des écoles élémentaire

Nbre d'Ecoles	Association de parents d'élèves			Comités de Gestion		
	APE fonct.	APE non fonct.	Total APE	CG Fonct.	CG Non fonct.	Total CG
2	1	1	2	2	0	2

Source : Enquêtes 2011

Les comités de gestion des établissements sont relativement fonctionnels et participent à la construction d'abris provisoires, de hangars etc.

Cependant, cette contribution est encore timide du fait de l'insuffisance des moyens et les APE ne se sont pas encore approprié le système faute d'une maîtrise de leurs rôles. Ce qui indique un besoin en appui institutionnel, financier et en formation des structures de gestion.

3.3- L'enseignement moyen

- Nombre d'établissements =1
- Effectifs = 597
- Effectif moyen par classe = 55
- Proportion des filles = 52%
- Nombre d'écoles polarisés =
- Taux de réussite au BFEM = 95% en 2010.

L'accès à l'enseignement moyen n'est plus un véritable problème dans la commune. Celle-ci dispose déjà d'un collège assez large avec 11 cours pédagogiques et un effectif total de 597 élèves. Cet unique établissement peut couvrir les deux écoles élémentaires d'autant plus que le rayon de polarisation n'est pas trop grand (Bocké Diallobé en partie, Gadiobé, Ngouye, Wendou Thillé).

Cependant, du point de vue de la qualité du service, son respectueux taux de réussite n'est pas signe de satisfaction des conditions de travails. Il existe de réelles difficultés telles que :

- ***des équipements et infrastructures insuffisants***

Tableau N°8 : Situation des infrastructures et équipements dans le collège

Etablissement	Salle de classe	Nb cours	NB TB	Effectif	Ratio Elève/TB	Ratio Elève/Classe	Ratio Cours/Classe
CEM Pété	10	11	198	597	3	55	1,4

Source : Enquête 2011

L'effectif moyen par classe et le ratio cours/classe sont supérieurs à la norme et indiquent un besoin de construction et d'équipement au moins de deux salles compte tenu du taux de réussite en sixième qui est généralement important.

Un gap estimé à 70 table-bancs doit également être résorbé pour permettre aux élèves de s'assoir à l'aise pendant les cours.

Les livres d'anglais sont également déficitaires en troisièmes et quatrièmes, soit un besoin estimé à 110 ouvrages.

- ***Une insuffisance des ouvrages annexes et des facteurs de commodité***

Tableau N°9 : Situation des commodités des ouvrages annexes au collège

Bibliothèque	Salle info	Bloc scientifique	Eau	Clôture	Electricité	Plantation	Latrines	Bloc adminis	Terrain
3	Non	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	non

Source : Enquête-ménage 2011 (ARD)

Ce tableau laisse apparaître quelques problèmes fondamentaux à satisfaire:

- la sécurisation de l'établissement à travers la clôture et le reboisement ;

- l'absence de salle informatisée et un bloc scientifique équipé qui permettraient de joindre l'expérience et la pratique aux explications des disciplines scientifiques ;
- l'absence de terrain multifonctionnel et d'équipement favorisant l'exercice des différentes activités sportives (gymnastique, Basketball, handball, football),
- l'absence de bibliothèque qui ne permet pas de valoriser le potentiel livresque,
- l'absence de bloc administratif, de bureaux et de chaises pour le personnel

☞ **Des structures de gestion à réanimer**

Tableau N°10 : Situation des structures de gestion du collège

Structures	Fonctionnalité	Réalisations	Besoins en formation
APE	A redynamiser		Identification de projets d'établissement, rédaction de document de projet Gestion Administrative et financière, Informatique pour le personnel administratif
CG	A redynamiser	Dallage de 4 salles, Réparation de table-bancs	

Quant à la gestion de l'établissement, l'analyse révèle une faible capacité d'animation et d'initiative des structures de gestion. Seul le comité de gestion contribue à peine à l'amélioration des conditions de travail alors que l'APE n'a pas encore joué sa partition. Un renouvellement et une formation des structures sur leur rôle et responsabilités est nécessaire.

Synthèse des contraintes et opportunités dans l'enseignement moyen

Contraintes et faiblesse	Forces et Opportunités
Insuffisance des table-bancs Absence de blocs administratifs Inexistence d'équipement pour les professeurs Absence de centre de documentation et d'information Absence de bloc scientifique et technologique Absence de terrain multifonctionnel Absence de clôture et insuffisance des plantations Absence de dispositif lave-main	Disponibilité d'espace Réseau de partenariat disponibilité de salle informatique mais en location Disponibilité de personnel capable de prendre en charge l'encadrement en informatique

☞ ***Enseignements et orientions du sous secteur***

L'ambition du conseil municipal et du personnel administratif est de faire du collège un cadre d'excellence ouvert aux nouvelles technologies de l'information et de documentation nécessaires à la performance scolaire. Cependant, l'analyse révèle que pour l'atteinte de cette ambition, des efforts restent à consentir surtout dans le sens de :

- ✓ mettre les conditions nécessaires à l'exercice de toutes les disciplines enseignées, en particulier, les disciplines scientifiques et sportives,
- ✓ mettre les élèves, les enseignants et le personnel administratif dans les meilleures conditions de travail à travers la construction de salles appropriées et leur équipement en matériel mobilier et bureautique,
- ✓ mettre à la disposition des collégiens les conditions de documentation et de recherches personnelles à travers la construction de bibliothèques et salles de lecture,
- ✓ assurer la sécurisation du potentiel scolaire à travers la clôture, la plantation d'arbres et la mise en place de gardien.

3.4- L'enseignement secondaire

L'enseignement secondaire existe, mais les conditions permettant de rendre un service de qualité ne sont pas encore réunies.

A l'absence d'infrastructures appropriées, les cours se déroulent dans ce magasin céréalier réfectionné cette année-ci pour les besoins des enseignements de la seconde littéraireIl se pose un besoin pressant de construction et d'équipement du lycée moderne pour accueillir les futures générations et permettre aux anciennes de poursuivre confortablement leur cursus. La construction hâtive de ce lycée se justifie davantage par :

- l'absence totale des commodités dans cet abri,
- les grands effectifs du collège parmi lesquels 135 élèves sont déjà en 3ème et peuvent espérer un taux de réussite de 95% au BFEM comme l'année précédente,
- sa position de carrefour qui fait que le lycée de Pété polariserait les collèges de Boké Diallobé, Ndiongui, et Saldé.

Le renforcement du personnel administratif et enseignant en nombre et en compétence reste également une priorité. La gestion administrative est assurée en intérim par le principal du collège, et l'insuffisance de personnel enseignant qualifié dans les différentes disciplines a causé le dégrossissement des effectifs au profit des lycées environnants et la suppression de la série scientifique.

3.5- L'enseignement arabo coranique

Tableau N° 11: Situation des daaras

Nombre de Daaras	Effectifs			Conditions d'études	
	Garçons	Filles	Total	Equipements	Latrines
11	168	125	293	15 nattes	2

Source : Enquête élaboration PIC 2011, ARD

Malgré l'importance de la cible concernée par l'enseignement coranique, les conditions de travail dans les Daaras sont encore laborieuses. Les talibés s'assoient à même le sol, et n'ont pas accès au dispositif d'assainissement. Ceci ajouté aux difficultés nutritionnelles, ne fait qu'accroître leur vulnérabilité face aux nombreuses maladies diarrhéiques et cutanées.

3.6- L'alphabétisation et la formation professionnelle

- ☞ Il n'existe pas de classe d'alphabétisation dans la commune malgré l'importance de la population non instruite (25% de la population résidente ne savent ni lire ni écrire). L'alphabétisation demeure donc un besoin crucial pour faire de toute la population des acteurs performants dans la mise en œuvre du développement local.
- ☞ La formation technique et professionnelle n'est pas en reste. Il n'existe pas non plus de centre malgré l'importance du taux de déperdition scolaire (6%) et du nombre de personnes s'investissant dans l'artisanat et les petits métiers (3,8%) sans toujours les compétences nécessaires.

Synthèse des atouts, contrainte et perspectives du secteur

Sous-secteur	Contrainte et faiblesses	Forces et opportunités
Petite enfance	Insuffisance des salles de classe Insuffisance des cahiers d'activité 2 volontaires à former, et besoin de recyclage du personnel Absence de prise en charge du pers Communautaire Absence de clôture et de plantation Absence de gardien absence de décoration et matériel ludique Insuffisance des moyens financiers de l'APE Absence de prise en charge de la cantine scolaire	Infrastructure en bon état APE dynamique Manifestation d'intérêt de la commune
Elémentaire	Insuffisance des table- bancs, Absence de bureau-maitres et de chaises Absence de blocs administratifs Absence de Bibliothèques	Bon ratio élève/classe (37 en moyenne Un réseau de partenariat assez large susceptible d'être valorisé

	Insuffisance des ouvrages du Curriculum Absence d'électricité dans les salles de classe Absence de gardien Absence de dispositif lave-mains dans les latrines Absence de matériel de nettoyage et salubrité	pour le renforcement des capacités d'accueil (CM, APE, SNI, Partenariat, IDEN, ARD, Diaspora)
Moyen	Insuffisance des table-bancs Absence de blocs administratifs Inexistence d'équipement pour les professeurs Absence de centre de documentation et d'information Absence de bloc scientifique et technologique Absence de terrain multifonctionnel Absence de clôture Absence de dispositif lave-main Insuffisance des plantations	Disponibilité d'espace Réseau de partenariat disponibilité de salle informatique mais en location Disponibilité de personnel capable de prendre en charge l'encadrement en informatique
Secondaire	Absence de locaux et de commodités nécessaires Insuffisance du personnel	Effectifs importants du Collège de PETE et taux de réussite= 95% Le lycée polarise +sieurs CEM (Pété, Bocké, Ndiongui, Saldé)
Arabo-coranique	Absence d'infrastructure Insuffisance des équipements Insuffisance des latrines Faible appui nutritionnel	Grand intérêt des populations pour le secteur Disponibilité d'initiateurs
Alphabétisation et la FTP	Absence de centre de formation professionnel équipé Absence de classes d'alphabétisation	Forte demande avec des artisans et des jeunes filles ayant abandonnées l'école, Disponibilités d'encadreurs pour l'alphabétisation

☞ **Enseignements et orientations du secteur**

L'ambition du conseil municipal et du Personnel administratif est faire de Pété un district scolaire offrant à l'ensemble de sa population scolarisable toutes les conditions pédagogiques et sociales favorables à la performance scolaire tout en offrant aux adultes les chances d'acquérir le savoir et les compétences professionnelles utiles à leur épanouissement socio-économique.

Mais au regard de la situation du secteur, l'atteinte de cet objectif exige encore des efforts à faire dans le sens de:

- relever le taux de fréquentation de Petite enfance,
- augmenter la capacité d'accueil des établissements,
- renforcer le matériel mobilier et construire des ouvrages annexes capables d'offrir un environnement scolaire décent, et les conditions d'étude et de documentation personnelle.

- promouvoir les autres formes d'enseignement pour amoindrir le taux de déperdition scolaire et soutenir le professionnalisme local.

IV- SANTE ET ACTION SOCIALE

4.1- La santé

4.1.1- Situation de l'accès

La couverture sanitaire est assez satisfaisante au niveau de la commune avec un centre et un poste de santé fonctionnels. Cette accessibilité géographique devrait bientôt être renforcée avec le projet de construction d'un centre de santé de référence type 1, financé par la coopération luxembourgeoise pour le développement (Lux-Dév) à hauteur de 1milliard 4cent millions.

4.1.2- Le bilan épidémiologique

Le bilan épidémiologique fait état d'un net recul du paludisme à maintenir par le renforcement des stratégies préventives. Mais les infections respiratoires aigues et les maladies hydriques telles que la bilharziose, les diarrhées et les dermatoses sont les plus fréquentes et méritent une attention particulière.

4.1.3- Situation de la qualité

☞ ***Faiblesse des capacités d'accueil et du niveau d'équipement des structures***

Tableau N°12 : Situation des infrastructures et équipement sanitaires

Structures	*Nbre de Pièces*	*Lits d'hôpital*	*Maternité*	*Ambulance*	*Moto*	*Véhicule de terrain*
Poste de santé	**5**	**5**	**0**	**0**	**1**	**0**
Centre de santé	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	**1**
Total	**5**	**5**	**0**	**1**	**1**	**1**

Source : Enquête 2011

L'existence de ces deux structures sanitaires ne traduit pas la satisfaction de la capacité d'accueil. Le poste de santé qui ne compte que cinq pièces est trop étroit pour abriter à la fois les consultations, les hospitalisations, les accouchements et les soins de la maternité.

Ce qui entraine des difficultés d'hospitalisation avec 5 lits pour une population de 3325 résidents sans compter la diaspora et la polarisation de 25 postes de santé par le district.

- Des problèmes de prise en charge de la santé de la reproduction avec l'absence de maternité malgré que le nombre de femmes en âge de procréation (1084) dans la commune, et le taux de fécondité assez élevé,

Par ailleurs, l'absence de logement pour sage-femme ne favorise pas la permanence du service.

Dans ce sens, un bloc de 4pièces est en cours de construction sous le cofinancement de l'amicale DENTAL Pété et la SNI pour les soins maternels et l'hospitalisation.

☞ ***Un plateau technique relativement pauvre en rapport avec les besoins de prise en charge sanitaire***

Nombre total d'infirmier = 01

Nombre total de médecins = 01

Nombre total de sages-femmes =02

Nombre total de matrones = 02

Au regard des statistiques, l'érection du centre de santé en district sanitaire exige des mesure d'accompagnement. Par rapport aux besoins, le personnel spécialisé est encore insuffisant pour fournir un service complet et de qualité à toutes les cibles.

- Il n'existe qu'un (1) seul médecin dans le centre de santé alors que compte tenu de son rayon de polarisation, il en faut trois (3) pour atteindre les normes de l'OMS.

- Il n'existe que deux (2) sages-femmes alors que compte tenu de la population polarisée, il en faudrait 28 pour l'atteinte des normes de l'OMS. Bien vraie que ces deux (2) sages-femmes pourraient suffire pour les 1080

Tableau N° 13: Situation du plateau technique au niveau des structures sanitaires

Poste de santé		**Centre de santé**	
Fonction	**Nombre**	**Fonction**	**Nombre**
ICP	1	Médecin	1
Aide Infirmière	1	EPS	1
Matrone	1	Sage-femme	2
ASC	2	Laborantins	1
Dépositaire	1	Agent d'hygiène	2
		ASC	1

Source : Enquête 2011

femmes en âge de procréation dans la commune, l'accès à ces sages-femmes devient un véritable problème lorsque l'hinterland polarisé s'y ajoute,

- la couverture des soins de santé ne prend pas encore en charge la pédiatrie qui n'existe qu'à Dioum et à Wouro Sogui.

4.1.4- Situation de la gestion

Tableau N°14 : Situation des structures de gestion

Comités de gestion			Comités de santé		
fonctionnels	Non fonctionnel	**Total**	Fonctionnel	Non fonctionnel	**Total**
2	0	**2**	1	0	**1**

Source : Enquête 2011

Les structures de gestion des infrastructures sanitaires sont dans l'ensemble à redynamiser. A l'exception du comité de santé du poste de santé qui contribue dans la mobilisation de contrepartie de 15% pour la construction de salles d'hospitalisation et d'accouchement, les autres structures sont restées inactives depuis longtemps.

Le centre santé n'a pas encore mis en place un comité de santé fonctionnel et représentatif du district. Le renouvellement et la redynamisation des instances sont donc imminents.

4.1.5- Synthèse des atouts, contraintes et perspectives du sous secteurs

Contraintes et faiblesses	Forces et Opportunités
Faiblesse des fonds de dotation et pas de contribution sur fonds propre de la commune Personnel insuffisant ; Insuffisance des équipements ; Capacité d'hospitalisation très faible ; Absence de locaux adéquats pour le centre de santé Faible prise en charge financière du personnel communautaire Faible dynamisme des structures de gestion	PETE, chef lieu de district sanitaire Une bonne dynamique partenariale construction du centre de santé en cours Possibilité d'évacuation à l'hôpital de Ndioum, Effort dans le dépistage: (1457 dépistés au VIH en 2010) Moyen de déplacement et ambulance Forte détermination de la jeunesse pour des projets communautaires

☞ **Enseignements et orientations du sous-secteur**

En résumé, l'accès au service de santé est assez satisfaisant avec de belles perspectives qui se dessinent (construction de la maternité et du centre de santé de référence), mais on note de réelles difficultés d'hospitalisation et un faible niveau du plateau technique. Des efforts restent à faire dans la santé maternelle avec un taux de fécondité très élevé et dans l'amélioration du plateau technique avec un personnel encore insuffisant pour satisfaire les services du district.

4.2- L'action sociale

Tableau n°15 : Situation des groupes vulnérables dans la commune

Types d'handicap		
	Effectifs	**Pourcentage**
Physique Moteur	39	1,2
Visuel	59	1,8
Sourd-Muet	22	,7
Mental	14	,4
Albinos	1	,0
Multiple	5	,2
Total	**140**	**4,2**

Source : Enquête 2011

- personnes en situation de handicap = 140 soit 4.2% de la population ;
- talibés = 293soit 9% de la population ;
- Population majoritairement nécessiteuses

Plusieurs groupes vulnérables ou nécessiteux sont identifiés dans la commune, chacun étant Confronté à des difficultés particulières. Mais ils sont avant tout confrontés à un problème d'organisation. Il n'existe aucune structure regroupant les personnes en situation de handicap ou nécessiteuses capable de servir d'interlocuteur valable. De surcroît, on note de réels problèmes d'appareillage pour les handicapés moteurs et l'absence de dispositifs de promotion et d'autonomisation des groupes vulnérables en général.

Par ailleurs, malgré l'importance des talibés, leurs conditions d'apprentissages sont ardues et de véritables politiques d'assistance et de prise en charge ne sont pas encore entreprises.
Les contraintes des groupes vulnérables peuvent être systématisées comme suit :

Contraintes et faiblesses	**Forces et opportunités**
Faible organisation des personnes en situation de handicap ; Absence de structures de prise en charge des personnes handicapées ; De réels problèmes d'appareillage de personnes handicapées ;	Conscience des populations de la nécessité de la prise en compte des personnes en situation d'handicap dans tous les projets et programme

Absence de politique sociale en faveur des groupes vulnérables Absence de mobilisation de fonds propres pour les groupes vulnérables ; Insécurité alimentaire des personnes handicapées, talibés et autres groupes vulnérables ; Absence de centre de promotion et de réinsertion sociale	Programme de réduction de la pauvreté, Réadaptation à Base communautaire Projet de développement local inclusif possibilité de bénéficier de secours aux indigents.

Enseignements :

Bien que cette cible soit assez importante, elle semble laissée à elle-même ; aucune initiative du conseil ni d'un partenaire est notée. Une politique sociale tendant à assurer une meilleure couverture et une autonomisation des groupes vulnérables est nécessaire.

V- ACCES A L'EAU POTABLE ET A L'ASSAINISSEMENT

5.1- L'accès à l'eau potable

Pour l'approvisionnement en eau potable, la commune dispose d'un potentiel infrastructurel composé d'un forage, d'un puits-forage et de huit (8) puits plus ou moins fonctionnels.

Grace à ce forage qui polarise en même temps le village de Gadiobé, des performances réelles sont notées dans l'accès à l'eau potable :

- L'eau est vendue au volume, et accessible à 200F CFA le m3.
- Le réseau couvre 100% des concessions habitées, soit 80% des ménages disposant déjà de branchements particuliers ;
- les 20% s'approvisionnant chez les voisins et parfois au niveau des puits. Mais ce taux d'accès cache des disparités selon les quartiers et quelques insuffisances;

IL existe dans chaque quartier de nouvelles maisons non habitées faute d'adduction d'eau potable. Ce qui pose un besoin de densification et d'extension du réseau vers ces zones non desservies.

Du point de vue de la qualité, l'eau est en général douce et limpide à l'exception de trois (03) puits qui sont saumâtres ou non potables. Mais la faible capacité de réserve du château d'eau et l'irrégularité de l'électricité ne permettent pas d'en assurer une distribution permanente.

A l'absence de groupe électrogène pour palier le problème de coupures intempestives, quelques minutes d'arrêt du dispositif de pompage suffisent pour vider le réservoir et placer la commune sous une pénurie d'eau désolante.

Toutefois, il importe de noter qu'il existe des potentialités peu valorisées et qui peuvent résoudre une bonne partie des difficultés d'approvisionnement en eau potable à condition d'être exploitées à bon escient.

Ce puits-forage constitue une ressource d'eau abondante, douce, et susceptible d'être exploitée avec l'énergie solaire. Du point de vue de la gestion, le dispositif mis en place est une ASUFOR assez dynamique et engagée. Celle-ci a fait des performances notoires, notamment dans l'extension du réseau et le recouvrement optimal des recettes pour l'entretien des équipements et la promotion des investissements du secteur.

Mais, quelques difficultés vont à l'encontre de ses efforts :

- ☞ l'absence de lotissement et de plan directeur ne favorisant pas la sécurisation du réseau
- ☞ la faible motivation financière des ASUFOR,
- ☞ le système de gestion des factures est encore manuscrit et mérite d'être modernisé par l'acquisition de matériel logistique et la formation de l'ASUFOR en informatique.

A l'absence de groupe électrogène pour palier le problème de coupures intempestives, quelques minutes d'arrêt du dispositif de pompage suffisent pour vider le réservoir et placer la commune sous une pénurie d'eau désolante.

Synthèse des atouts et contraintes du secteur

Contraintes et faiblesses	Forces et opportunités
▪ Une faible capacité de réserve du château d'eau ▪ L'irrégularité de l'électricité ▪ Cherté du coût de l'électricité ▪ Faible motivation financière des ASUFOR ▪ Absence de matériel logistique ▪ Besoin de formation de l'ASUFOR en informatique ▪ Absence de lotissement et de plan directeur	▪ ASUFOR dynamique et engagé ▪ Qualité et abondance de la nappe ▪ potentiel de 8 puits ▪ 1puits-forage avec possibilité d'équipement et d'exploitation avec énergie solaire ▪ Engagement des ressortissants pour le secteur

☞ ***Enseignements et orientations du secteur***

L'ambition du conseil municipal est d'assurer à l'ensemble de la population un approvisionnement correct et régulier en eau potable.

Par contre, il ressort du diagnostic que le dispositif encore valorisé pour la production de cette ressource est insuffisant pour couvrir la demande de manière complète et durable. L'atteinte d'un objectif pareil place donc la commune sous l'exigence de valoriser son énorme potentiel hydraulique, d'acquérir un autre château d'eau et de nouveaux équipements capables de renforcer la production journalière.

La cherté et l'irrégularité de l'électricité incitent également à recourir à une énergie alternative renouvelable susceptible d'amoindrir les effets des coupures électriques sur la desserte en eau potable.

5.2- L'accès au service l'assainissement

L'assainissement a besoin d'un appui conséquent. 31% des ménages n'ont pas accès à un dispositif d'assainissement décent. A défaut de partager les latrines d'un ménage de la concession, ils font généralement recours aux latrines traditionnelles avec tous les risques de maladies et de contamination de la nappe que cela comporte.

Tableau N°17 : Situation de l'accès au dispositif d'assainissement

Quartier	Existence de latrines			NB total de Ménages
	Non	Latrines modernes	Latrines traditionnelles	
Roumbé	15	48	19	82
Salsalbé	3	23	3	29
Sinthiane 2	12	27	3	42
Thiambé	8	34	4	46
Lidoubé	3	13	2	18
A. Balébé	3	29	3	35
A. Wodébé	3	21	3	27
Sinthiane 1	5	43	17	65
TOTAL	**52**	**238**	**54**	**344**
TAUX	**15%**	**69%**	**16%**	**100%**

L'absence d'un système d'assainissement collectif et de blocs sanitaires dans les lieux publiques (places publiques, marchés, écoles etc.) exaspère l'insalubrité. Il faut noter qu'une frange importante de la population ne disposent pas de latrine ou dispose de latrines traditionnelles qui sont le plus souvent une source de pollution de la nappe. On constate aussi que des eaux usées sont toujours déversées dans les maisons et les rues. Ces eaux usées ruisselantes ou déversées dans les maisons et les rues sont très riches en germes pathogènes et très dangereuses pour la santé. En effet, en dehors des odeurs et des désagréments d'ordre esthétique qu'elles produisent, elles entraînent un risque sanitaire extrêmement important en raison de leur charge bactériologique élevée et nécessitent la réalisation d'ouvrages d'assainissement individuels adéquats. Un vaste programme d'appui à la construction de latrines modernes est nécessaire compte tenu du faible revenu de la majorité des ménages.

VI- JEUNESSE, SPORTS, CULTURE ET LOISIRS

6.1- La jeunesse, les sports et les loisirs

La structure de la population révèle une majorité des jeunes situés entre 14 et 35 ans.
L'activité sportive bénéficie donc de près de 205 pratiquants.

La principale activité sportive pratiquée est le football et oppose les 07 ASC de la commune réparties en deux poules. La commune appuie ce sous-secteur par l'organisation de coupe et l'octroi de jeux de maillots, d'équipements et de ballons.

Tableau N°18 : Structure de la population en 2011

Classes d'âge	Sexe		Total	%
	M	F		
Enfants (0-14 ans)	574	541	1115	35 %
Jeunes (15-35ans)	635	775	1410	42 %
Adultes (36-59ans)	275	309	584	17 %
Adolescents (60ans et plus)	98	118	216	06 %
Total	1582	1743	3324	100%

Source enquête ménage PIC 2011

La lutte vient en second lieu et est organisée à l'occasion des événements. Les loisirs sont essentiellement composés de la danse qui est peu populaire.

Cependant, du fait de l'absence totale d'infrastructures adaptées, les autres disciplines telles que le basket, le handball, les arts martiaux, l'athlétisme et les jeux d'esprit ne sont pas pratiquées, et certaines disciplines sportives traditionnelles comme les Bougal, Langa Bouri, Gnugnel Fiddi, Touktoukordou sont en voie de disparition.

De manière générale, les contraintes au développement des disciplines sportives peuvent être systématisées comme suit :

Contraintes et faiblesses	Forces et opportunités
▪ Absence de reconnaissance juridique pour les ASC à l'exception d'un seul club ▪ Absence d'aires de jeu officielles pour les ASC ▪ Absence d'aires de jeux communales aménagées (stade municipal, arène, piste d'athlétisme, terrain de handball et basketball) ▪ Manque de professionnalisme des arbitres et de l'encadrement technique (amateurisme) ▪ Absence de salle équipée et d'encadrement pour la pratique des arts martiaux ▪ Absence de salle pour la pratique des jeux d'esprits	▪ Jeunesse importante avec existence de talents pour presque toutes les disciplines particulièrement le football ▪ Existence d'espace à immatriculer et à aménager en fonction de la discipline ▪ La popularité surtout pour le football et la lutte . ▪ Existence d'un terrain de football ▪ Manifestation d'intérêt du CM pour le secteur

6.2- La culture et les patrimoines

Diverses manifestations culturelles sont faites de manière sporadique et occasionnelle dans la commune. On note des activités théâtrales, des Ziarras et des veillées culturelles pleines de symboles pour les différentes ethnies.

Les activités théâtrales sont faites par les 07 troupes des différentes ASC de la commune. Elles sont bien aimées d'une grande partie de la jeunesse et constituent un médium efficace pour véhiculer divers messages de sensibilisation et d'éveil des consciences.

Les Ziarras, organisées deux fois par an, constituent des moments de retrouvailles pour l'ensemble des fils de la commune.

Les veillées culturelles par contre, sont plus fréquentes et avoisinent la vingtaine par an. Elles sont animées par les troupes culturelles et folkloriques des différentes ethnies : Awloubé, Laobé, Safalbé plus fréquemment et selon les circonstances les Maboubé dans le Diléré.

Ces acteurs, en particulier les troupes théâtrales, bénéficient fréquemment de l'appui du conseil municipal, mais malgré leur importance, les infrastructures adéquates ne sont pas encore jointes. Les principales contraintes et forces peuvent être systématisées comme suit :

Synthèse des contraintes et opportunités du sous-secteur

Contraintes et faiblesses	**Forces et opportunités**
▪ Absence d'orchestre ▪ Absence de bibliothéque ▪ Absence de salle de spectacles et de cinéma ▪ Manque d'équipement ▪ Manque d'expertise des encadreurs ▪ Manque de matériel de sonorisation pour les veillées ▪ Manque de moyens financiers pour fixer les acteurs	▪ Existence d'expertise pour toutes les disciplines (théâtre, orchestre et troupes traditionnelles) ▪ Popularisme des activités ▪ Disponibilité et bonne volonté des ASC

Le patrimoine de la commune est composé de sites et places historiques tels que Bouradiba (place qui était habitée par des Diba et des Yam tués tous lors de l'attaque de Pété par Amadou Ameth, Hédiss (rivière populaire, traditionnelle gardant plus d'eau que toutes les autres), Sewndé (grande mare profonde prés de l'école 1 de Pété), Bélel Guijilé et Nokinordé. Tous ces sites, malgré leur connotation historique, n'ont fait l'objet d'aucune valorisation et certains ont même tendance à disparaître de la mémoire des adultes. L'ambition du conseil municipal est de les revaloriser de la meilleure manière.

Enseignements :

L'analyse révèle un secteur qui regorge de potentialités tant dans les sports, la culture et les loisirs que pour la valorisation du patrimoine culturel et historique, mais paralysé par l'absence d'infrastructures adaptées.

VII- GENRE ET DEVELOPPEMENT LOCAL

La prise en compte de la dimension genre et de la protection des groupes vulnérables est d'une importance capitale dans tout processus de développement local.

Au regard de cette structure de la population, trois groupes cibles apparaissent donc importants et méritent une politique particulière.

D'abord, on constate une prédominance des jeunes de moins de 35 ans qui représentent 77% de la population résidente. Ceci offre à la commune une importante main d'œuvre locale, mais renseigne également sur l'importance des efforts à faire en termes d'éducation, de formation, de création d'emplois et de politique de jeunesse pour retenir les forces du terroir. Par ailleurs, on note dans toutes les tranches d'âge, une légère domination des femmes. Elles représentent 54% de la population et 1084 parmi elles sont déjà en âge de procréer. Ceci est un indicateur des besoins de prise en charge de la santé maternelle, de renforcement de la participation des femmes dans les instances de décision et la constitution du tissu économique local.

En ce qui concerne l'allégement des travaux des femmes, il faut noter l'existence de moulins à mil, de décortiqueuses, mais l'accès à l'énergie de cuisine reste un problème.

Pour l'accès au crédit, le système financier décentralisé (SFD) existe avec le crédit mutuel du Sénégal (CMS). Cependant, les femmes n'ont pas de reconnaissance juridique et ne maîtrisent pas les procédures nécessaires pour en bénéficier.

Dans les instances de décision, ces femmes ont une représentativité de 25% au conseil municipal avec quand même une liberté d'expression. Mais leur niveau d'instruction ne leur permet pas encore d'accéder aux commissions stratégiques. Elles sont pour la plupart responsabilisées dans l'organisation, la promotion féminine et la solidarité. En ce qui concerne leurs conditions de vie et de participation au développement économique de la commune, les femmes regroupées en 11 groupements de promotion féminine (GPF), bénéficient certes d'une liberté d'entreprendre de la part des hommes, mais quelques contraintes restent à lever.

Contraintes et faiblesses	Forces et opportunités
Forte fécondité avec 8 enfants par femme en moyenne; Absence de centre de formation féminin ; Forte migration des hommes avec des absences prolongées ; Difficile accès au financement ; Taux de divorce très élevé et persistance des mariages forcés même s'il y a un petit recul Alphabétisation fonctionnelle peu développée ; Pas de maison de jeune	Assez bonne représentation des femmes dans le conseil avec 25 % mais loin de la parité ; Une tendance vers la responsabilisation des jeunes et des femmes Violences et mariages précoces ont tendance à disparaître (Age moyen du mariage 18 ans)

Les personnes âgées qui représentent 06% de la population ne bénéficient pas du plan sésame. Enseignements : Quelques progrès sont notés dans les conditions de vie des femmes, mais des efforts restent à faire pour combattre les survivances de certaines pratiques sociales (Violence, répudiation, mariage précoce et forcé). Un renforcement des capacités de femmes à travers l'alphabétisation fonctionnelle et la formation professionnelle est également nécessaire en vue de soutenir la dynamique entrepreneuriale féminine et leurs capacités de leadership.

VIII- URBANISME ET HABITAT

L'habitat est à 55% de type traditionnel même si ce chiffre cache l'existence de quelques constructions de haute valeur. Toutefois, l'importance des ménages vivant sous banco ou paille atteste de la fragilité de l'habitat face aux intempéries et incite à une gestion appropriée des risques d'inondation.

Quant à l'occupation spatiale, elle est encore anarchique dans l'ensemble de la commune à l'exception du quartier Sinthiane 1 qui à été loti sous le mandat de l'ex-conseil rural. Dans les autres quartiers, les concessions sont peu alignées et les rues quasi-inexistantes.

Pour la population, l'idéal serait de restructurer les anciens quartiers et de lotir les zones d'extension en vue d'instaurer un

Tableau N°19 : Nature de la construction

Nature de la construction	Dure	Banco	Paille
total	**154**	**11**	**179**
Pourcentage	45%	52%	3%

cadre urbain attractif capable d'abriter des infrastructures routières administratives et marchandes nécessaires au développement durable. Pour y arriver ces quelques difficultés devront être surmontées d'urgence.

☞ **l'absence de plan d'urbanisme de référence**

L'élaboration de cet outil d'expansion de la commune est nécessaire d'autant plus que malgré que toute attribution de parcelle soit suspendue jusqu'à réalisation des travaux de régularisation, certains propriétaires vendent des parcelles à des tiers en cachette aggravant ainsi la promiscuité de l'habitat.

☞ **Insuffisance de l'espace**

Tout l'espace communal de Pété appartient à des privés qui ne sont prêts à céder que pour des infrastructures d'intérêt communautaire ; ce qui exige beaucoup de sensibilisation pour que les populations cèdent leurs terres à la commune et à des tiers.

Synthèse des contraintes et opportunités du secteur

Contraintes et faiblesses	Forces et opportunités
Existence de zones inondables	
Absence de plan d'urbanisme de référence	Disponibilité des ASC et des jeunes
Manque d'alignement de concession	Consentement des propriétaires à céder pour des infrastructures d'intérêt communautaire
Absence de rues	
Insuffisance du domaine public	

Enseignements : La commune aspirant à se moderniser, un sacrifice et des efforts de compréhension mutuelle entre conseil municipal et population est nécessaire en vue de la restructuration de l'espace et sa viabilisation par des infrastructures routières et administratives utiles au développement urbain.

IX- ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

9.1- Gestion des ressources naturelles

Plusieurs facteurs naturels et anthropiques ont considérablement affecté les ressources naturelles de la commune, en particulier les ressources forestières.

En effet, 87% des ménages utilisent les ressources naturelles comme source d'énergie à la cuisine soit 79% pour le bois mort et 8% pour le charbon. Les conséquences directes sont la disparition des espèces végétales et la faiblesse des précipitations qui est déplorée et évoquée comme cause de l'abandon presque définitif des cultures du Diéri et la raréfaction progressive du pâturage. La préservation et la régénération des ressources sont donc nécessaires pour préserver la commune des effets du changement climatique et des intempéries qui menacent l'habitat.

9.2- La salubrité

Types de déchets	Mode de gestion
Déchets plastiques et ordures ménagères	Dispositif de collecte motorisé
Déchets biomédicaux	Brûlage
Bouses de vache	Recyclage pour énergie de cuisine

Du fait de la faiblesse du réseau automobile et des exploitations industrielles génératrices de gaz à effet de serre, les sources de pollution atmosphérique et sonore n'ont pas de grande ampleur.

Déchets biomédicaux dans les rues



Par contre la gestion des ordures et déchets biomédicaux demeure problématique. Plus de 60% des ménages répondent insatisfaits de la gestion des ordures ménagères. Pourtant, des acquis ont été faits, notamment, l'achat d'un dispositif de collecte motorisé et l'immatriculation des zones de relais et d'un dépotoir des ordures. Mais quelques contraintes réduisent l'impact de ces efforts dans la gestion du cadre de vie et l'éradication des dépôts sauvages.

Enseignement : On retiendra que la gestion des ordures mérite d'être soulevée avec l'ensemble des acteurs locaux en vue de trouver le mode d'organisation et d'équipement approprié pour assurer durablement un service de qualité et l'entretien du dispositif. Dans tous les cas, la mise en place de GIE dans les différents quartiers et leur responsabilisation dans la prise en charge du service semble en être la solution idoine.

9.3- Gestion des risques et catastrophes

☞ ***L'érosion hydrique***

L'érosion hydrique constitue une véritable menace pour la commune. Elle est due au ruissellement des eaux de pluies vers les grandes mares à travers cinq (5) principaux ravins se présentant comme illustré ci-après.

- deux ravins allant de Sinthiane 1 à Beelel Banou Waawi
- deux ravins de Roumdé rejoignant le Sewndé et le Wodoss
- un ravin quittant Salsalbé et Lydoubé en destination de Sewndé

Ces ravins s'élargissant constamment d'une année à une autre, contribuent ainsi à l'appauvrissement des sols, à la fragilité de l'habitat et menacent de disparition certaines infrastructures comme l'école Pété 2. Il importe donc de les fixer par les voies les meilleures.

☞ **L'érosion éolienne**

Elle est également présente du fait la désertification et des nombreux vents qui soufflent en lessivant et emportant les éléments fertiles du sol. Des activités de reboisement sont nécessaires pour stopper le phénomène.

☞ **La menace aviaire**

La présence des points d'eau de part et d'autre de la commune favorise la présence d'oiseaux pèlerins et accroit le risque de contamination aviaire qui peut être disséminé à travers le marché hebdomadaire. Pour cela, il importe de renforcer le contrôle vétérinaire.

Synthèse des risques environnementaux

Risques	Facteurs de risques	Mode d'intervention
Déforestation et sècheresse	Coupe abusive, surpâturage	
Erosion hydrique et éolienne	4 Ravins- ruissellement des eaux de pluies	Aménagement de diguettes
Menace aviaire	Oiseaux aquatiques, Marché hebdomadaire	Renforcer le contrôle vétérinaire

X- L'ECONOMIE LOCALE

10.1- Le secteur primaire

10.1.1- L'agriculture

Ancien chef lieu de communauté rurale, l'économie de l'actuelle commune a toujours été pour l'essentiel une économie agricole. Jusqu'à nos jours, l'agriculture en est l'activité dominante, voire motrice. Elle nourrit environ 67% de la population et comporte plusieurs spéculations**.** Son évolution historique est marquée par des périodes fastes certes, mais également des périodes de vache maigre. On en distingue 3 grandes phases :

- ✓ **Avant 1973** : une économie agricole abondante marquée par une forte pluviométrie et des rendements importants
- ✓ **1973-2005** : une baisse considérable des rendements du fait de la sécheresse et la faiblesse des pluies qui ont engendré un exode important de la main d'œuvre,
- ✓ **2005-2011** : Une tentative de redéploiement de l'agriculture à travers le recours aux aménagements s'étalant actuellement sur 108 ha et touchant 328 personnes.

Cette période est elle aussi, ponctuée de succès en ses débuts du fait de la qualité des sols et des nouveaux aménagements qui pouvaient rapporter 8 à 9 tonnes à l'hectare. Mais le rendement est en nette régression du fait de plusieurs contraintes que nous analysons ci-dessous selon les spéculations.

- ☞ **La riziculture**

La riziculture occupe une place importante dans l'économie de la commune et dispose d'un potentiel foncier assez fertile de près de 108ha emblavés. Les producteurs sont assez bien organisés autour de GIE et bénéficient de l'appui financier de la CNCA et de l'encadrement technique de la SAED. Par contre, quelques difficultés amoindrissent la production locale. Le tableau ci-après en fait l'économie :

Synthèse des contraintes et opportunités du sous-secteur

- ☞ **Le maraîchage**

Le maraîchage constitue l'activité principale des GPF de la commune. Sur un potentiel foncier de 5ha aménagés, les femmes produisent diverses variétés de légumes nécessaires à la consommation quotidienne locale. Cependant quelques difficultés plombent le sous-secteur malgré l'importance de la population qui s'y active.

- Insuffisance des terres aménagées par rapport à la population nécessiteuse,
- Divagation du bétail et difficultés d'accès aux grillages de clôture
- Insuffisance du matériel d'arrosage
- Manque de financement
- Absence d'unités de conservation

☞ **La culture de décrue**

Elle concerne la filière sorgho et se pratique dans la zone du Walo. Elle a pour principales contraintes :

- Le matériel agricole est rudimentaire et ne permet pas d'exploiter de grandes surfaces,
- Suite à la mise en place du barrage de Manantali, la rareté de crues et la réduction du temps de submersion ne favorisent plus le développement des cultures.

☞ **La culture du mil dans le Dièri**

Elles sont aussi de plus en plus abandonnées pour quatre principales raisons :

- la rareté des pluies
- l'insuffisance du matériel agricole
- la divagation des animaux et la difficulté d'accès au grillage de clôture
- le manque d'organisation des aires cultivables et des acteurs eux-mêmes réduit les chances d'exploitation collective qui pourrait plus facilement relancer la filière.

Enseignements : On note :

☞ une agriculture diversifiée avec d'énormes potentialités foncières dans le Diéri et le Walo mais peut valorisées à cause des difficultés de clôture et d'accès au matériel agricole approprié,

☞ une nette dominance de la filière riz avec également des potentialités foncières et hydrauliques, mais peu productive du fait de l'enclavement, de l'insuffisance des aires aménagées et de l'absence d'un système de drainage performant et durable.

Avec le désenclavement des surfaces cultivables, l'extension des aménagements et un système de drainage de qualité favorisant la multiplication des campagnes par an, l'autosuffisance en riz peut être à portée de main pour la commune.

10.1.2- L'élevage

Types	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins
Nombre	1109	1310	610	78	59

L'élevage est également une activité importante dans la commune de Pété. Il est pratiqué presque par tous les agriculteurs. La taille du cheptel est relativement considérable et diversifié.

Il est composé comme suit :

Le secteur bénéficie de quelques atouts tels que l'existence d'un parc de vaccination avec deux vétérinaires, un privé et un de l'Etat.

Mais son essor se heurte à ces difficultés qui réduisent fortement sa productivité :

- **Raréfaction du pâturage**

L'élevage est de type extensif et doit donc concurrencer les éleveurs nomades du Diéri. Mais l'important potentiel hydraulique que renferme la commune, fait qu'elle reçoit tout le cheptel du Diéri durant toute la période où les mares sont pleines. Le surpâturage que cela crée, combiné avec l'effet des termites fait que le pâturage se raréfie très vite. Le bétail ne peut se rabattre que sur les quelques tas d'ordures avec tous les dangers qui y sont encourus.

- **Difficulté d'accès aux aliments de bétail et aux produits vétérinaires**

Il n'existe pas de points de dépôts d'aliments de bétail dans la commune, ni de pharmacie vétérinaire pour lutter plus efficacement contre les épizooties comme le yeng, le kourel, le yard yard, le badi, le safo etc.

- **Difficulté de commercialisation**

La commercialisation est fortement concurrencée par les commerçants itinérants du Diéri et de la Mauritanie. Ceci occasionne une supériorité de l'offre par rapport à la demande et par conséquent une inflation des prix au grand dam de ces éleveurs sédentaires.

- **Manque d'organisation et de professionnalisme des producteurs**

Il n'existe pas de structure professionnelle regroupant les éleveurs de la commune. Néanmoins, ils sont membres des structures qui avaient été créées par l'ex CR (MDE).

Synthèse des contraintes de l'élevage

Forces	Faiblesses
Parc de vaccination	Difficulté d'accès aux aliments de bétail
Fleuve	Faible capacité technique et organisationnelle des acteurs
Programme de vaccination	Raréfaction des pâturages
Existence de vétérinaires	Caractère extensif de l'élevage
	Concurrence des éleveurs de la Mauritanie notamment lors des fêtes

☞ **Enseignements :**

Un système d'élevage traditionnel et extensif confronté à des problèmes organisationnels des acteurs, mais avec comme contrainte majeure la difficulté d'accès au pâturage. La commune ne disposant pas d'espace suffisant pour procéder à la culture fourragère, la promotion du secteur peut s'appuyer sur ces deux alternatives :

- mettre en place des organisations d'éleveurs au niveau de l'hinterland en vue de gérer le problème du pâture et des points d'abreuvement en commun avec la CR de Boké Dialloubé et les collectivités locales voisines dans le cadre de l'intercommunalité;
- promouvoir l'expérimentation des techniques d'élevage intensif (embouche, insémination artificielle…) à travers la structuration et la professionnalisation des éleveurs de la commune, mais également l'amélioration des conditions d'accès aux aliments de bétail.

10.1.3- La pêche continentale

La pêche n'a pas d'envergure dans l'économie de la commune. Elle est juste pratiquée pour des besoins d'autoconsommation à l'occasion des débordements du défluent. Cependant, la commune dispose d'importantes réserves hydrauliques capables de promouvoir la pisciculture**.**

10.2- Le secteur informel

10.2.1- Le commerce

10.2.1.1- Le petit commerce

Le petit commerce touche une bonne partie de la population. Les produits vendus sont essentiellement les produits agricoles, artisanaux et cosmétiques. Quelques contraintes plombent ce sous secteur :

- ☞ le manque d'aménagement du marché permanent qui entrave l'exercice de l'activité,
- ☞ l'insuffisance des moyens financiers qui ne permet pas d'acquérir une marchandise de grande envergue.
- ☞ Le manque d'organisation des commerçants qui réduit leur possibilité d'accès au financement malgré l'existence du Crédit mutuel du Sénégal (CMS).
- ☞ L'absence de cantines dans les marchés.

10.2.1.2- Les boutiques de quartiers

On enregistre 43 boutiques et 06 quincailleries dans la commune. Pour l'approvisionnement, les commerçants profitent du marché hebdomadaire, de la proximité avec le louma de Galoya et des produits venant de la Mauritanie, mais il n'existe pas de grossistes dans la commune.

10.2.1.3- Le commerce transfrontalier

Il n'a pas une grande ampleur dans la commune et ne concerne que le commerce du bétail, les produits halieutiques et céréaliers venant des villages voisins (Ngouye, Mbolo Birane, Ngnith, Keur Momar Sarr) et de la Mauritanie.

10.2.2- L'artisanat

Le secteur de l'artisanat est important dans l'économie de la commune avec un profil assez diversifié. On retrouve l'artisanat de production composé des menuisiers, des cordonniers, des tailleurs, des bijoutiers, des tisserands, des potiers, des teinturières et l'artisanat de service.

Les contraintes au développement du secteur peuvent être sériées en deux groupes.

D'une part nous avons des artisans actifs constitués en unités de production et dont les contraintes sont essentiellement :

- **le manque de professionnalisme**

Malgré que les produits artisanaux son d'une certaine qualité, le professionnalisme des artisans n'est encore favorisé. Il n'existe pas de structure de formation et 90% des artisans ne sont pas inscrits à la chambre des métiers pour pouvoir bénéficier des séances de renforcement de capacité.

- **l'insuffisance des capacités en création et gestion**

75% des unités de production de disposent pas non plus de reconnaissance juridique qui puissent les permettre de soumissionner et d'accéder aux marchés et commandes,

- **les difficultés d'accès au financement**

Seuls 10% des unités de production ont une fois obtenu de financement dans les cinq dernières années. L'écrasante majorité des artisans ne maîtrisent pas les opportunités, ni les procédures d'accès au financement.

Il importe de doter la commune d'un centre de formation professionnel et d'accompagner les artisans dans leur structuration en association, la recherche de reconnaissance juridique, l'affiliation aux chambres consulaires et l'accès au financement.

D'autre part, nous avons d'énormes potentialités en léthargie telles que les bijoutiers, les teinturières, les potières, les tisserands, tous pétris de talent qu'ils ne peuvent exprimer à cause des contraintes suivantes :

- ☞ Manque d'équipements et de matériel
- ☞ Difficultés d'accès au financement
- ☞ Absence de cadre approprié pour l'exercice des métiers à l'image d'un village artisanal.

10.2.3- Le transport et la voirie

Le transport n'est pas source de revenu pour beaucoup personnes dans la commune. Les quelques rares acteurs qui investissent ce secteur sont des chauffeurs et travaillent en dehors de la commune. Ainsi, il n'existe pas une structure regroupant les chauffeurs ou transporteurs de la localité. Du point de vue de la mobilité, les populations n'éprouvent pas assez de difficultés pour se déplacer dans l'arrière pays du fait de sa proximité avec la RN2. Mais l'absence de gare routière ne permet pas encore à la commune de développer un réseau de transport urbain et de profiter de ses retombées.

A l'intérieur de la commune tout comme vers les villages environnants (Thikité, saldé, ferlo), le flux des personnes et des biens est assuré par les charrettes. A l'image de la rue principale que voici, la voirie est pour l'essentiel sablonneuse à l'exception de la RN2 et la route latéritique qui mène vers Saldé.

10.2.4- Le tourisme

Le tourisme n'est pas développé dans la commune. Les sites historiques existants (Keur Almamy, demeure du roi Mamadou Silèye Hane, rivière bénite) ne font pas l'objet de visite touristique.

10.3- Les secteurs d'appui à la production

10.3.1- L'énergie

Des efforts sont faits dans l'accès à l'énergie de production favorable au développement de l'artisanat et les appareils électroménagers, mais également dans l'accès à l'énergie d'éclairage domestique avec 67% des ménages disposant d'électricité.

Toutefois le besoin est encore énorme quand on sait que tous ces 33% des ménages restant vivent en situation d'insécurité et sont parfois privés d'autres droits tels que l'accès à l'information. Les cimetières et certains coins de la ville comme dans les quartiers de Roumdé, Sinthiane 1 et 2 sont également privés d'éclairage public. Un programme de densification et d'extension du réseau vers les zones non couvertes est donc envisageable.

L'accès à l'énergie pour l'automobile est satisfaisant avec l'existence d'une station à essence.

Tableau N° 21 : Situation de l'accès aux différents types l'énergie

Accès à l'électricité				Autre énergie d'éclairage		
Quartiers	**Nb. Ménages électrifiés**	**Nb. Ménage**	**%**	**Bougie**	**Lampe tempête**	**Torche**
Roumbé	47	82	57%	7	87	20
Salsalbé	21	30	70%			
Sinthiane 2	22	39	56%			
Thiambé	34	48	71%			
Lidoubé	18	18	100%			
Ananbé Balébé	28	35	80%			
Ananbé Wodébé	20	27	74%			
Sinthiane 1	39	65	60%			
TOTAL OBS.	**229**	**344**	**67%**	**2%**	**25%**	**6%**

Source : Enquête 2011 (ARD St-Louis)

Par contre, l'accès à l'énergie de cuisine constitue le véritable casse-tête. Le bois de chauffe qui en constitue la source principale n'existe presque plus dans la commune et coûte cher à l'image du gaz. Des alternatives, plus économiques et favorables à l'allègement des travaux des femmes, méritent d'être promues (fourneaux et foyers améliorés par exemple).



10.3.2- Les technologies de l'information et de la communication (TIC)



Bureau de poste de PETE

Elles sont essentiellement composées d'un bureau de poste qui facilite les transferts des émigrés, d'un réseau radiophonique dont les plus accessibles sont RADIO PETE, Walf, RTS, et SUD FM et du réseau téléphonique des trois opérateurs : orange, tigo et expresso.

Par contre, l'insuffisance du réseau internet, la mauvaise qualité du réseau téléphonique parfois constituent les contraintes majeures de la communication.

XI- DIAGNOSTIC DU SYSTEME DE GOUVERNANCE ET DES ACTEURS LOCAUX

11.1- Le conseil municipal

L'équipe municipale est composée de 36 conseillers parmi lesquels on trouve quelques individualités qui sont des cadres supérieurs et disposent de compétences en matière de gouvernance locale. Celle-ci est assistée d'une secrétaire municipale, d'un agent d'état civil/ régisseur des recettes et de collecteurs. Cependant, le diagnostic institutionnel révèle plusieurs contraintes à lever pour l'atteinte des objectifs de bonne gouvernance.

- **Un fort besoin d'accompagnement technique du conseil municipal**

Le taux d'analphabétisme de **86%** et 97% des élus en sont à leur premier mandat, éprouvent ainsi des difficultés dans le pilotage de leurs commissions. Pour conséquences, les commissions ne sont pas étoffées et ne disposent pas de plan d'action qui leur permet de fonctionner correctement. Ceci témoigne d'un besoin de renforcement de capacités sur les thématiques aussi variées que la décentralisation et les compétences transférées, le rôle et le fonctionnement des commissions, la passion des marchés publics, entre autre.

- **Insuffisance des infrastructures et des équipements** :

La commune ne dispose pas encore d'hôtel de ville fonctionnel. L'unique bureau est équipé d'un seul ordinateur et de trois imprimantes et ne bénéficie pas pour le moment de bonne couverture internet. Ceci ne favorise pas l'offre des services municipaux et le fonctionnement du conseil municipal.

- **Des mécanismes de communication à renforcer**

Types d'information	Médium utilisé
Réunions de conseil	convocations écrites
Système de diffusion des délibérations	Néant
Publication sur les marchés lancés	affichage
Sensibilisation / information des populations	crieur public et mosquées
Recherches de partenaires	correspondances par le maire et les émigrés

L'absence d'hôtel de ville fonctionnel est une entrave à la diffusion des délibérations et des marchés lancés à l'intention des entreprises locales. Toutefois, la Radio communautaire est un avantage comparatif encore faiblement valorisé pour l'information des acteurs.

11.2- Le budget

Tableau N°22 : Situation de l'évolution du budget

Années	Budget prévisionnel				
	Fonctionnement	En %	**Investissement**	**En %**	**Budget global**
2010	17590 000 f CFA	24,3 %	55 000 000	75,7 %	72 590 000
2011	22710 000	28,5 %	57 000 000	71,5 %	79710 000

Enseignements : Des efforts à saluer dans l'évolution de l'assiette fiscale, le recouvrement optimal des recettes et leur réinvestissement en moyenne à 73%. Cependant, quelques résistances sont notées à cause d'une mauvaise compréhension de la destination des impôts locaux par les contribuables. Des efforts de sensibilisation restent à faire pour favoriser le civisme fiscal et renforcer la capacité d'autofinancement de la nouvelle commune.

11.3- Les partenaires de la commune

Partenaires locaux	Coopération décentralisée
• BAMTAARE	• Commune d'AGDZ Royaume

• END-Lead Afrique Francophone • La Société Africaine d'Education et de Formation pour le Développement (SAFEFOD) • Programme National de Développement Local (PNDL) • ONG ASAS, Association Sénégalaise des Amis du Sahel • Union Pour la Solidarité de L'entraide (USE) • Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes (ANEJ) • Association Maison pour un Développement Solidaire de NDIOUM (AMDS) • Association Dental Pété • Groupe de Recherche et de Réalisations pour le Développement Rural (GRDR)	du Maroc

La commune dispose au regard de cette grille d'un assez large réseau de partenaires au développement locaux et de la coopération décentralisée sur les secteurs les plus importants dont les services sociaux de base, l'économie locale, l'aménagement et le renforcement de capacités. Certains partenariats comme celui avec Lux-développement, la SNI et l'amicale DENTAL Pété ont déjà abouti à des investissements de taille, telles que la construction du centre de santé et de la maternité. Ce réseau diversifié de partenaires n'attend plus qu'à être mieux valorisé et harmonisé pour l'appui à la concrétisation des objectifs de développement de la Commune. Pour ce faire, deux choses sont nécessaires :

- ☞ un forum qui permet aux partenaires de s'approprier les projets du PIC,
- ☞ Un dispositif de concertation et d'harmonisation de leurs interventions en vue d'une meilleure efficacité de l'aide au développement de la localité.

11.4- Les conseils de quartiers

Ils ont été mis en place à l'occasion de l'élaboration du PIC dans tous les quartiers en vue de promouvoir une participation citoyenne dans la gestion des affaires locales. Cependant ce dispositif ne peut être fonctionnel qu'après son officialisation par le conseil municipal et sa formation sur leurs rôles et responsabilités, leur dynamique institutionnelle et les outils de gouvernance organisationnelle, de gestion administrative et financière.

1.1. Les organisations communautaires de base

Types	Nombre	Reconnaissance juridique	Fonctionnalité
ASC	08	01	04

GPF	11	02	07
GIE	12	06	07
Associations de Développement	12	00	09
Organisations paysannes	01	00	01
Structures de gestion des services sociaux de base	12		06
Total	56	09	34
Taux		21 %	61 %

La commune dispose d'un tissu associatif assez dense et diversifié, mais qui nécessite un appui technique et organisationnel important pour pouvoir constituer un levier de gouvernance locale participative. 61% des structures ne fonctionnement pas normalement et nécessitent d'être redynamisées par un appui institutionnel et de formation sur leurs rôles et sur la gouvernance organisationnelle. Par ailleurs, 79% ne disposent pas de reconnaissance juridique, qui leur permettrait de bénéficier d'appui financier ou de jouer le rôle de maitrise d'ouvrage déléguée**.**

Analyse systémique : Un regard sur les interrelations entre les secteurs potentiels du développement de la commune

A la lumière du bilan diagnostic systématisé ci-dessus, l'accès aux services sociaux dans la commune de Pété pose en plus des infrastructures et des équipements, la question de l'accessibilité financière. Les statistiques indiquent que seuls 40% de la population sont salariés et parmi lesquels 10% sont en retraite. Les 60% se nourrissent et satisfont leurs besoins des secteurs productifs dont l'agriculture, le commerce l'élevage et l'artisanat. L'amélioration des services sociaux reposerait donc essentiellement sur une politique intégrée de renforcement du potentiel infrastructurel et de la productivité locale. De même les services d'éclairage public et d'approvisionnement en eau potable exigent un aménagement rationnel du territoire communal actuellement anarchique ; ce qui peut être coûteux et complexe. Pour y arriver, le conseil municipal devrait être capable de déployer de bonnes stratégies de communication et de mobilisations des acteurs et des ressources.

XII- SYNTHESE DU BILAN DIAGNOSTIC

La commune de Pété, située à 311 Km de Saint-Louis et dans le département de Podor, fait partie des communes créées en 2008 et reste confrontée à un niveau de développement très moyen.

Les secteurs sociaux sont caractérisés par une forte demande insatisfaite. L'offre éducative est relativement moyenne avec un cycle complet et un taux de scolarisation de 86%. Les établissements ont pour la plupart besoin de renforcement en équipement de matériels scolaires et didactiques. Néanmoins, la scolarisation des filles s'améliore nettement avec un taux de 91%.

Sur le plan sanitaire, on note une assez bonne couverture avec un centre et un poste de santé fonctionnels et le projet de construction d'un centre de santé de référence type 1, financé par la coopération luxembourgeoise pour le développement.

L'accès à l'eau potable est satisfaisant avec plus de 80 % de branchements particuliers. Toutefois, le taux d'accès cache des disparités selon les quartiers et quelques insuffisances.

La commune était jadis très pourvue en ressources naturelles avec des forêts denses, une faune importante et variée, des terres fertiles. Mais certains effets anthropiques et les vagues de sécheresse ont beaucoup dégradé l'environnement.

L'économie locale est essentiellement agricole. La riziculture occupe la plus importante place dans l'agriculture avec un potentiel foncier assez fertile de près de 108ha emblavés. Le maraichage, la culture de décrue et la culture sous pluie sont également présents dans la commune.

Quant à l'élevage, il reste traditionnel, avec un potentiel de 3107 têtes (bovins, caprins, asin, équins).

L'artisanat n'est pas en reste. Il est essentiellement de production composé des menuisiers, des cordonniers, des tailleurs, des bijoutiers, des tisserands, des potiers, des teinturières et l'artisanat de service.

Le commerce, le transport et le tourisme ne sont pas bien développés malgré l'existence de sites historiques et symboliques.

Le taux d'accès à l'énergie électrique est de 67%. La lampe tempête est la deuxième principale source d'éclairage. 25% des familles l'utilisent.

Le Conseil municipal actuel, malgré son dynamisme, comprend un taux d'analphabétisme de 86**%.** Egalement, 97% des élus sont à leur premier mandat. Un renforcement de capacités dans l'environnement institutionnel et juridique de la décentralisation leur permettra de mieux exercer leurs rôles.
La commune ne dispose pas encore d'hôtel de ville. Son siège est un unique bureau équipé d'un ordinateur et de trois imprimantes. Mais l'existence d'une radio communautaire constitue un avantage comparatif encore faiblement valorisé pour l'information des acteurs.
Le taux de recouvrement des recettes fiscales est de 73%. Ce taux est satisfaisant même si quelques réticences sont notées.
La commune dispose d'un tissu partenarial assez étoffé et comprend beaucoup d'organisations communautaires de base.

Des besoins sont ainsi exprimés dans plusieurs secteurs de développement économique et social, culturel et institutionnel. L'ensemble des actions pour satisfaire ces besoins figureront dans le plan d'investissement communal.



TROISIEME PARTIE : ORIENTATIONS ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

La vision

Objectifs et orientation de développement

Planification

TROISIEME PARTIE : ORIENTATIONS ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

VISION

La vision à long terme de la commune, dictée par le maire et plébiscitée par les populations, est la suivante : ***« Pété, carrefour urbain ouvert sur le Diéri et l'île Amorphile, tiré par l'agriculture dans la perspective d'un développement harmonieux et durable ».***

La concrétisation de cette vision passe par l'atteinte, dans les six ans, des objectifs des quatre axes suivants.

LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT

Quatre grands Axes ou objectifs de développement peuvent servir de leviers pour la concrétisation de cette vision.

Axe 1 : Aménagement du territoire et Gestion du cadre de vie

Axe 2 : L'accès aux services sociaux de qualité

Axe 3 : Développement économique local

Axe 4 : Bonne gouvernance locale

Ces Axes s'inspirent des politiques nationales et devraient contribuer à l'atteinte des objectifs du millénaire et du document de stratégies de réduction de la pauvreté au Sénégal à travers l'opérationnalisation des objectifs spécifiques.

Axe 1 : Aménagement du territoire et Gestion du cadre de vie

OG1 : Assurer l'aménagement de l'espace urbain et la mise en place d'infrastructures de services publics

OS1 : Assurer une occupation rationnelle du territoire communal

OS2: Doter la commune d'infrastructures structurantes de services publics

OG 2 : Améliorer et assainir le cadre de vie

OS 1 : Mettre en place un système de gestion adéquat des déchets solides

OS 2 : Mettre en place un dispositif de gestion durable des eaux usées et pluviales opérationnel

OG 3 : Assurer une protection appropriée de l'environnement

Axe 2 : L'accès aux services sociaux de qualité

OG 1 : Renforcer l'accès aux services sociaux de base et offrir aux populations des services de qualité

OS 1 : Améliorer l'accès, la qualité et la gestion des services de santé

OS 2 : Offrir des services éducatifs diversifiés et de qualité tout en renforçant l'accès

OS 3 : Augmenter les capacités de stockage d'eau et densifier le réseau d'AEP pour une couverture totale des besoins de la commune

OG 2 : Assurer une meilleure prise en charge des groupes vulnérables et promouvoir les sports, loisirs et la culture

OS 1 : Assister et promouvoir une autonomisation des groupes vulnérables

OS 2 : Valoriser le patrimoine culturel et cultuel de la commune

OS 3 : Structurer et diversifier les activités sportives par la mise en place d'infrastructures adéquates

Axe 3 : Développement économique local

OG : Favoriser la création de richesses par un développement intégré des secteurs productifs et des filières porteuses

OS 1 : Diversifier, développer et moderniser les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche

OS 2 : Renforcer les capacités des acteurs pour la promotion du commerce et de l'artisanat

AXE 4 : BONNE GOUVERNANCE LOCALE

OG : Promouvoir un système de gouvernance local participatif

OS 1 : Renforcer les capacités institutionnelles du Conseil municipal

OS 2 : Promouvoir la participation des acteurs à la gestion des affaires locales

OS3: Renforcer la dynamique partenariale de la commune

Pour l'opérationnalisation des ces objectifs, les projets ci-dessous ont été identifiés dans les quartiers.

PLAN D'INVESTISSEMENTS LOCAL

Axes	OG	Actions	Localisation	Qté	CU	Cout total	Années					
							2011	2012	2013	2014	2015	2016
AXEN°1 : AMENAGEMENT - GESTION DU CADRE DE VIE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	OG 1 : Assurer l'aménagement de l'espace urbain et la mise en place d'infrastructures de services publics	Elaboration et mise en oeuvre du Plan d'Urbanisme de Référence (PUR)	Commune	1	6000000	6000000	6000000					
		Restructuration des 2 nouveaux quartiers	Sinthiane 1 et 2	2	30000000	60000000	30000000	30000000				
		Construction et équipement d'un hôtel de ville	Commune	1	60000000	60000000		60000000				
		Construction d'une gare routière	Commune	1	500000000	500000000		500000000				
		Construction de pavés pour l'axe Sinthiane 1 - Marché central	Axe sinthiane 1 marché central	1Km		PM						
		Densification et extention du réseau électrique	Dans tous les quartiers	5	2000000	10000000		10000000				
		Total OG1				**636000000**	**36000000**	**600000000**	**0**	**0**	**0**	**0**
	OG 2 : Améliorer et assainir le cadre de vie	Mise en place de GIE CETOM	Commune	8	500000	4000000	4000000					
		Acquisition d'équipement et de matériel de nettoiement	Commune	1	5000000	5000000	5000000					
		Aménagement d'une décharge publique	Commune	1	8500000	8500000	8500000					
		Organisation campagne d'IEC / CCC	tous les quartiers	12	800000	9600000	1600000	1600000	1600000	1600000	1600000	1600000
		TOTAL OS1				**27100000**	**19100000**	**1600000**	**1600000**	**1600000**	**1600000**	**1600000**

Axes	OG	Actions	Localisation	Qté	CU	Cout total	Années					
							2011	2012	2013	2014	2015	2016
		Acquisition de Tonne à liser	Commune	1	35000000	35000000					35000000	
		Construction de 108 latrines modernes	Commune	108	200000	21600000		4320000	4320000	4320000	4320000	4320000
		Construction de latrines publiques au niveau des marchés et mosquées	Commune	5	1200000	6000000				2400000	1200000	2400000
		Aménagement d'une zone de déversement des eaux usées	Commune	1	25000000	25000000						25000000
		Aménagement de canal pour le drainage des eaux de pluies	Sinthiane 2- Gazgal Amadou	1	25000000	25000000		25000000				
		Aménagement de cordons pierreux pour les 5 ravins	sinthiane 1 à mangol, roumdé à sewndé, sinthiane 2 à beelel banou waawi	5	25000000	125000000		25000000	25000000	25000000	25000000	25000000
		COUT TOTAL OS2				**237600000**	**0**	**54320000**	**29320000**	**31720000**	**65520000**	**56720000**
	COUT TOTAL OG2					**264700000**	**19100000**	**55920000**	**30920000**	**33320000**	**67120000**	**58320000**
	OG 3 : Assurer une protection appropriée	Plantation d'arbres	commune	10 000	500	5000000	1000000	1000000	1000000	1000000	1000000	
		Acquisition / vulgarisation de fourneaux et foyers améliorés	commune	309	3000	927000	927000					

Axes	OG	Actions	Localisation	Qté	CU	Cout total	Années					
							2011	2012	2013	2014	2015	2016
	de l'environnement	Organisation de 5 sessions de formation sur la fabrication des fourneaux et foyers améliorés	commune	5	100000	500000	200000	200000	100000			
	COUT TOTAL OG3					**6427000**	**2127000**	**1200000**	**1100000**	**1000000**	**1000000**	**0**
COUT TOTAL AXE 1						**907127000**	**57227000**	**657120000**	**32020000**	**34320000**	**68120000**	**58320000**
AXE N°2 : SERVICES SOCIAUX	**OG 1 : Renforcer l'accès aux services sociaux de base et offrir aux populations des services de qualité**	Construction d'un Centre santé de Référence type 1 (PM)	Sinthiane 2	1	1400000000	1400000000	1400000000					
		Recrutement d'un personnel médical de spécialités diverses	Commune	PM	0							
		construction logement sage-femme	Poste santé	1	15000000	15000000	15000000					
		Recrutement d'une sage-femme	Poste santé	PM	0							
		Construction de bloc d'hospitalisation et d'accouchement de 4pièces (Maternité en cour)	Poste de santé	1	50000000	50000000			50000000			
		Appui à la mise en place d'une mutuelle(s) de santé	Commune	1	500000	500000		500000				
		Construction de latrines pour le personnel soignant au poste de santé	Poste de santé	1	500000	500000	500000					

Axes	OG	Actions	Localisation	Qté	CU	Cout total	Années					
							2011	2012	2013	2014	2015	2016
		Acquisition d'un incinérateur	Centre et poste santé	1	20000000	20000000	20000000					
		Appui en dotation de médicaments	poste et centre de santé	6	1000000	6000000	1000000	1000000	1000000	1000000	1000000	1000000
		Renforcement des capacités du personnel soignant sur les techniques d'accueil	poste et centre de santé	2	1500000	3000000	1500000	1500000				
		Organisation de 03 sessions de renforcement des capacités des ASC et matrones	poste et centre de santé	3	400000	1200000	400000	400000	400000			
		Mise en place d'un comité de santé pour le centre de santé	Centre de santé	1	100000	100000			100000			
		Renouvellement du comité de santé	Poste de santé	1	400000	400000	400000					
		Acquisition et distribution de 5000 moustiquaires imprégnées	Commune	5 000	3000	15000000	2500000	2500000	2500000	2500000	2500000	2500000
		Organisation de campagnes de désinfection des zones de prolifération des moustiques	Commune	18	100000	1800000	300000	300000	300000	300000	300000	300000
		Organisation de séances d'IEC sur les IST/ VIH/SIDA, le paludisme, la tuberculose, les maladies hydriques etc.	Tous les quartiers	12	100000	1200000	200000	200000	200000	200000	200000	200000
		COUT TOTAL OS1:				**151470000 0**	**144180000 0**	**6400000**	**54500000**	**4000000**	**4000000**	**4000000**

Axes	OG	Actions	Localisation	Qté	CU	Cout total	Années					
							2011	2012	2013	2014	2015	2016
		Contruction d'un lycée	Commune	1	500000000	500000000					500000000	
		Construction d'une école maternelle	Commune	1	25000000	25000000		25000000				
		Construction d'une école franco-arabe	commune	1	35000000	35000000		35000000				
		Construction école élémentaire	Sinthiane 2	1	35000000	35000000			35000000			
		Construction-équipement de 7 salles de classe	Ecole 2, collège	7	8000000	56000000	8000000	16000000			32000000	
		Ouverture de 2 classes d'alphabétisation	Pété1 - Pété 2	2	600 000(X2 formateurs x 5ans)	7200000	1200000	1200000	1200000	1200000	1200000	1200000
		Subvention de la case des tout petits	case des tout-petits	6	500000	3000000	500000	500000	500000	500000	500000	500000
		Recrutement et prise en charge de gardiens dans les 5 établissements scolaires	3 Ecoles, CEM et Lycée	5 Gardiens x 5ans	900000	27000000	4500000	4500000	4500000	4500000	4500000	4500000
		Acquisition de 50 cahiers d'activités pour les enseignements du préscolaire	CDTP	50	5000	250000	250000					
		Mise en place de dos d'âne et panneau de signalisation à hauteur Case des tout-petits	Roumdé	2	30000	60000	60000					

Axes	OG	Actions	Localisation	Qté	CU	Cout total	Années					
							2011	2012	2013	2014	2015	2016
		Appui en denrées alimentaires aux 3 cantines scolaires	CDTP, Ecoles 1 et 2	3 X 6ans	500000	9000000	1500000	1500000	1500000	1500000	1500000	1500000
		Dotation de la case des tout-petits en jouets	case des tout-petits	70	50000	3500000	3500000					
		Prise en charge de la motivation du personnel communautaire	CDTP	3per X 6ans	100000	1800000	300000	300000	300000	300000	300000	300000
		Recyclage du personnel enseignant (tous les cycles)	5 au CEM, 2 à l'élémentaire	7	PM	PM	0	0				
		Construction et équipement de 03 blocs administratifs	Collège, Ecoles 1 ; 2	3	15000000	45000000		15000000	15000000	15000000		
		Réfection de108 table-bancs	Ecoles 1 ; 2	108	15000	1620000	1620000					
		Acquisition d'ouvrages du Curriculum (histoire-géographie, anglais,…)	Dans toutes les écoles	2 000	3000	6000000		6000000				
		Acquisition de 175 table-bancs	Ecoles 1 et 2, Collège et lycée	175	40000	7000000	7000000					
		Construction et équipement de 4 salles de lecture	toutes les écoles	4	8000000	32000000		8000000		8000000	8000000	8000000
		Construction et équipement d'une bilbliothèque communale	Commune	1	25000000	25000000		25000000				
		Acquisition de 32 bureau-maîtres	Ecoles 1 et 2, Collège et lycée	32	1000000	32000000	32000000					

Axes	OG	Actions	Localisation	Qté	CU	Cout total	Années					
							2011	2012	2013	2014	2015	2016
		Electrification de 30 salles de classes et case des tout-petits	Ecoles 1 et 2, Collège et lycée	30	70000	2100000	2100000					
		Construction et équipement d'une salle informatique dans le collège	Collège	1	15000000	15000000		15000000				
		Construction de Bloc scientifique et technologique	Collège / lycée	1	30000000	30000000			30000000			
		Aménagement d'un terrain multifonctionnel d'EPS	Collège et lycée	2	20000000	40000000			20000000	20000000		
		Acquisition de matériel d'éducation physique et sportive (tapis roulants, balons,etc.)	Collège et lycée	1	30000000	30000000		30000000				
		Affectation de 2 prof de sciences naturelles et d'économie familiale au lycée	Lycée de PETE	2	PM	PM		0				
		Acquisition de matériel de nettoiement des écoles	Dans toutes les écoles	4	200000	800000		800000				
		Mise en place de dispositif lave-main dans les latrines scolaires	Dans les 5 établissements scolaires	10	25000	250000		250000				

Axes	OG	Actions	Localisation	Qté	CU	Cout total	Années					
							2011	2012	2013	2014	2015	2016
		Construction d'un mur de clôture du collège (500m)	Collège	1	20000000	20000000		20000000				
		Reboisement de l'environnement scolaire	Collège	600	300	180000			180000			
		Organisation de 2 sessions de formation aux CG et APE sur leur rôles et responsabilités	commune	2	400000	800000		400000	400000			
		Séminaires de formation de 7 enseignants au curriculum	Dans toutes les écoles	1	400000	400000	0	400000	0	0	0	0
		Organisation de sessions de formation du personnel administratif en bureautique et gestion de base de données	Collège, lycée	4	400000	1600000		800000	800000			
		Construction et équipement d'un centre de formation technique et professionnel	commune	1	80000000	80000000			80000000			
		Construction et équipement deux daaras modernes	Pété 1 et Pété 2	1	25000000	25000000			25000000			
		Appui aux daaras (alimentaire, nattes, eau de javel)	commune	11X 6ans	100000	6600000	1100000	1100000	1100000	1100000	1100000	1100000
		Appui à l'organisation de cours de vacances	commune	6	50000	300000	50000	50000	50000	50000	50000	50000
		COUT TOTAL OS 2				**110446000 0**	**63680000**	**206800000**	**21553000 0**	**52150000**	**54915000 0**	**17150000**

Axes	OG	Actions	Localisation	Qté	CU	Cout total	Années					
							2011	2012	2013	2014	2015	2016
		Acquisition d'équipements solaires pour le forage (Pompe +accessoires +plaques)	sinthiane 1	1	45000000	45000000		45000000				
		Réhabilitation et équipement de "Puits forage" (air lift)	sinthiane 1	1	1500000	1500000		1500000				
		Construction d'un château d'eau de grande capacité (200m3/ 25 m)	sinthiane 1	1	50000000	50000000		50000000				
		Extension des réseaux AEP dans les zones non desservies	Balébé (800m) Wodébé (800m), Sinthiane 2 (500m), Roumdé (500m), Salsalbé (700m), thiambé (2km), sinthiane 1 (5km), Lidoubé (500m)	10 800	6000	64800000	6480000	12960000	6480000	12960000	12960000	12960000
		Dotation de matériel informatique et logistique à l'ASUFOR	sinthiane 1	4	150000	600000			600000			
		Formation de l'ASUFOR en informatique, gestion administrative et financière	commune	1	700000	700000			700000			

Axes	OG	Actions	Localisation	Qté	CU	Cout total	Années					
							2011	2012	2013	2014	2015	2016
		Sensibilisation des usagers sur la gestion de l'eau	A. Balébé	3	100000	300000	100000	100000	100000			
		COUT TOTAL OS3				**162900000**	**6580000**	**109560000**	**7880000**	**12960000**	**12960000**	**12960000**
	COUT TOTAL OG1					**278206000 0**	**151206000 0**	**322760000**	**27791000 0**	**69110000**	**56611000 0**	**34110000**
	OG 2 : Assurer une meilleure prise en charge des groupes vulnérables et promouvoir les sports, loisirs et la culture	Appui à la mise en place d'une Association des handicapés	commune	1	200000	200000		200000				
		appareillages handicapés	commune	40	25000	1000000		1000000				
		Organisation de 06 campagnes de consultation et de soins gratuits aux PSH visuelles	commune	6	2000000	12000000	2000000	2000000	2000000	2000000	2000000	2000000
		Mise en place d'une ligne de crédit pour les PSH	Commune	1	1000000	1000000		1000000				
		Organisation de 3 sessions de formation pour des handicapés	Commune	3	500000	1500000	500000	500000	500000			
		COUT TOTAL OS1				**15700000**	**2500000**	**4700000**	**2500000**	**2000000**	**2000000**	**2000000**
		Construction et équipement d'une salle polyvalente	commune	1	30000000	30000000			30000000			
		Aménagement et préservation des sites historiques (hédiss, sewndé,bouradiba, Keur Almamy)	Ananbé ballébé	3	1000000	3000000			3000000			
		Organisation de journée culturelle chaque année	Commune	6	5000000	30000000	5000000	5000000	5000000	5000000	5000000	5000000
		COUT TOTAL OS2				**63000000**	**5000000**	**5000000**	**38000000**	**5000000**	**5000000**	**5000000**
		Construction de stade multifonctionnel	commune	1	1000000000	1000000000		1000000000				

Axes	OG	Actions	Localisation	Qté	CU	Cout total	Années					
							2011	2012	2013	2014	2015	2016
		aménagement aires de jeu	Dans les 8 quartiers	8	5000000	40000000		40000000				
		Création d'un centre de formation sportive	commune	1	50000000	50000000				50000000		
		Formation des arbitres et du personnel d'encadrement	commune	3	500000	1500000		500000	500000	500000		
		construction d'un centre de lecture et d'animation culturelle (CLAC) équipé disponible	commune		20000000	20000000			20000000			
		Appui aux ASC et équipement en maillots	commune	8	300000	2400000		2400000				
		COUT TOTAL OS3				**111390000 0**		**104290000 0**	**20500000**	**50500000**	**0**	**0**
	COUT TOTAL OG 2					**119260000 0**	**7500000**	**105260000 0**	**61000000**	**57500000**	**7000000**	**7000000**
COUT TOTAL AXE 2						**397466000 0**	**151956000 0**	**137536000 0**	**33891000 0**	**12661000 0**	**57311000 0**	**41110000**
AXE N° 3: DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL N	**OG : Favoriser la création de richesses par un développement intégré des secteurs productifs et des filières porteuses .**	Extension et aménagement des 5 jardins maraîchers 100 ha	Roumdé, Anabé Wodébé, Ananbé Balébé, Salsabé, Thiambé	100	100000	10000000	10000000					
		Attribution et aménagement de terrain de maraîchage pour les femmes de Lidoubé, sinthiane 1 et 2 3 ha	Quartiers de Lidoubé, Sinthiane 1 et 2	3	100000	300000		300000				
		Raccordement des pépinières maraichères au réseau AEP	les 8 quartiers	8	32500	260000		130000	130000			

Axes	OG	Actions	Localisation	Qté	CU	Cout total	Années					
							2011	2012	2013	2014	2015	2016
		Acquisition d'équipement et matériel d'arrosage des Groupements de Femmes (masques, bottes, arrosoirs)	les 8 quartiers	1	4000000	4000000	4000000					
		Acquisition de grillage de clôture pour les jardins	les 8 quartiers	50 Rouleaux		455000000	450000000	5000000				
		Acquisition de produits phytosaniatires	les 8 quartiers	5	1000000	5000000		1000000	1000000	1000000	1000000	1000000
		Aménagement de 350 ha de parcelles rizicoles pour extension Cuvette de Pété	Cuvette de Pété	350	2000000	700000000	200000000	200000000	200000000	100000000		
		Construction digue de protection des rizières (avec tuyau de passage de l'eau)	Cuvette de Pété	4Km	200000000	200000000	200000000					
		Réfection et entretien des canaux de drainage	Cuvette de Pété	1000 m	150000	150000000	150000000					
		Acquisition de matériel agricole (1 tracteur, 1 motofaucheuse, 50 houes)	Commune	1	250000000	250000000		250000000				
		Acquisition d'herbicides pour les rizières	Commune	1	1200000	1200000	200000	200000	200000	200000	200000	200000
		Acquisition de matériel informatique pour le GIE	Commune	2	150000	300000			300000			
		Organisation de 6 sessions de formation des OP sur les techniques de compostage et culturales, en informatique, gestion administrative et financières,	Commune	6	500000	3000000	500000	500000	500000	500000	500000	500000
		Subvention de l'engrais	Commune	1	18000000	18000000	3000000	3000000	3000000	3000000	3000000	3000000

Axes	OG	Actions	Localisation	Qté	CU	Cout total	Années					
							2011	2012	2013	2014	2015	2016
		Réhabilitation du magasin de stockage de Pété	Commune	1	2000000	2000000		2000000				
		Formation des OP à la recherche de financement	Commune	3	500000	1500000	500000	500000	500000			
		Mise en place de 02 unités de conservation et de transformation des fruits et légumes pour les GPF	Pété1 et Pété 2	2	25000000	50000000		25000000	25000000			
		organisation de 2 sessions de renforcement des capacités des femmes sur la transformation des fruits et légumes	commune	2	1000000	2000000		1000000	1000000			
		Construction d'un magasin de dépôt d'aliments de bétail	commune	1	10000000	10000000		10000000				
		Aménagement de bassin de pisciculture à « TEYAL »	A. Balébé	1	25000000	25000000						25000000
		COUT TOTAL OS1				**188756000 0**	**101820000 0**	**498630000**	**23163000 0**	**10470000 0**	**4700000**	**29700000**
		Construction d'un marché central	Commune	1	PM	24000000	24000000					
		Création d'un village artisanal	Commune	1	10000000	10000000			10000000			
		Organisation de 2 sessions de formation pour les organisations d'artisans en création et gestion d'entreprise	Commune	1	500000	500000		500000				
		Mise en place de lignes de crédit pour les artisans et les commerçants	Commune	2	10000000	20000000		20000000				
		COUT TOTAL OS2				**54500000**	**24000000**	**20500000**	**10000000**	**0**	**0**	**0**

Axes	OG	Actions	Localisation	Qté	CU	Cout total	Années					
							2011	2012	2013	2014	2015	2016
	COUT TOTAL OG					**194206000**	**104220000**	**519130000**	**241630000**	**104700000**	**4700000**	**29700000**
COUT TOTAL AXE 3						**194206000**	**104220000**	**519130000**	**241630000**	**104700000**	**4700000**	**29700000**
AXE N°4: BONNE GOUVERNANCE LOCALE N	**OG : Promouvoir un système de gouvernance local participatif**	Organisation de 3 sessions de formation du conseil municipal sur (Gouvernance locale, décentralisation et gestion des compétences transférées, rôles et fonctionnement des commissions, passation de marché)	Commune	12	400000	4800000	800000	800000	800000	800000	800000	800000
		Acquisition de logistique de déplacement	Commune	1	30000000	30000000		30000000				
		Informatisation de l'état civil	Commune	1	500000	500000		500000				
		Organisation de sessions de formation des Agents municipaux en bureautique et gestion de bases de données	Commune	3	500000	1500000		500000	500000	500000		
		Sensibilisation des contribuables sur la fiscalité locale	Quartiers	12	100000	1200000	200000	200000	200000	200000	200000	200000
		Sensibilisation de la population sur l'état civil	Quartiers	12	100000	1200000	200000	200000	200000	200000	200000	200000
		Connexion au réseau internet de l'hôtel de ville	Commune	1	400000	400000		400000				
		COUT TOTAL OS1				**39600000**	**1200000**	**32600000**	**1700000**	**1700000**	**1200000**	**1200000**

Axes	OG	Actions	Localisation	Qté	CU	Cout total	Années					
							2011	2012	2013	2014	2015	2016
		Organisation de 6 sessions de formation des conseils de quartier, du cadre de concertation communal et des délégués de quartiers sur leurs rôles et responsabilités	Commune	2	400 00	800000	400000	400000				
		Officialisation des conseils de quartier et mise en place du cadre de concertation communal	Commune	1	100000	100000	100000					
		Appui au fonctionnement du cadre de concertation communal	Commune	6	200000	1200000	200000	200000	200000	200000	200000	200000
		Concertations trimestrielles entre le conseil municipal et le cadre de concertation communal	Commune	24	100000	2400000	400000	400000	400000	400000	400000	400000
		Attribution d'un point focal à l'hôtel de ville pour le cadre communal	Commune	1	PM							
		COUT TOTAL 0S 2				**4500000**	**1100000**	**1000000**	**600000**	**600000**	**600000**	**600000**
		Organisation d'un forum des partenaires	commune	1	10000000	10000000	10000000					
		Mise en place d'un cadre de concertation avec son hinterland	commune et les CL voisines	1	1000000	1000000		1000000				
		Mise en place d'un cadre partenarial fonctionnel	Commmune	6	500000	3000000	500000	500000	500000	500000	500000	500000
		COUT TOTAL OS3				**14000000**	**10500000**	**1500000**	**500000**	**500000**	**500000**	**500000**

Axes	OG		Cout total	Années					
				2011	2012	2013	2014	2015	2016
	COUT TOTAL OG		58 100 000	12 800 000	35 100 000	2 800 000	2 800 000	2 300 000	2 300 000
COUT TOTAL AXE 4			58 100 000	12 800 000	35 100 000	2 800 000	2 800 000	2 300 000	2 300 000
COUT TOTAL PIL			6 881 947 000	2 631 787 000	2 586 710 000	615 360 000	268 430 000	648 230 000	131 430 000



QUATRIEME PARTIE : LA MISE EN ŒUVRE DU PIL

Les sources de financement

L'élaboration annuelle du plan d'investissement et d'action

La mise en œuvre du programme annuel d'investissement

suivi- évaluation de la mise en œuvre

L'évaluation du PIC

QUATRIEME PARTIE : LA MISE EN ŒUVRE DU PIL

I- ANALYSE DU PIL

Pour les six années (2011 – 2016), les besoins en investissement de la commune de Pété sont de l'ordre de six milliards huit cent quatre vingt un millions neuf cent quarante sept mille francs CFA (**6 881 947 000 FCFA).** Soit un besoin annuel d'investissement en moyenne de **1 146 991 167 FCFA**

Lecture annuelle du PIL

Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Total
COUT TOTAL PIL	2631787000	2586710000	615360000	268430000	648230000	131430000	6881947000

Lecture par Axes du PIL (Objectifs généraux)

AXES	INTITULES	FINANCEMENTS
AXE1	Aménagement du territoire et Gestion du cadre de vie	907 127 000
AXE2	L'accès aux services sociaux de qualité	3 974 660 000
AXE3	Développement économique local	1 942 060 000
AXE4	Bonne gouvernance locale	58 100 000
Total		**6 881 947 000**

L'axe 2 se taille la plus grande part avec un besoin s'estimant à plus de trois milliards neuf cent millions de francs CFA. Cela s'explique aisément dans la mesure où cet axe récence l'ensemble des projets ayant trait à l'accès aux services sociaux de base. Il est suivi par l'axe développement économique local avec presque deux milliards de francs CFA.

II- LES RESSOURCES FINANCIERES

Compte tenu de la faiblesse des ressources locales et des fonds de dotation de l'Etat par rapport aux besoins d'investissement estimé en moyenne à **1 146 991 167 FCFA** par an, le conseil municipal devra mettre en œuvre des stratégies d'élargissement et de valorisation du réseau de partenariat en s'appuyant sur l'Agence Régionale de Développement. Il se chargera au niveau local de l'organisation d'un forum des partenaires et des actions de

lobbying auprès des populations locales pour favoriser le civisme fiscal et la mobilisation des contre parties locales.

III- L'ELABORATION ANNUELLE DE PLANS D'INVESTISSEMENT ANNUELS (PIA)

L'opérationnalisation du PIC passe par l'élaboration de plans d'investissements annuels (PIA) en charge de la commission planification. Ces plans d'investissements annuels donnent au conseil municipal une meilleure visibilité de son programme d'activités annuelles et devront guider l'élaboration des budgets annuels. Par conséquent, ils doivent être élaborés, approuvés par le conseil avant l'élaboration du budget, vulgarisés, et transmis à l'ARD qui se charge de leur intégration dans le programme annuel d'investissements et d'actions régional pour les besoins de la conférence d'harmonisation du développement régional.

IV- LA MISE EN ŒUVRE DES PLANS D'INVESTISSEMENTS ANNUELS ET D'ACTIONS DE LA COMMUNE

Le CM reste le maître d'ouvrage de tous les projets du PIC financés. Mais pour mener à bien cette mission, il fait recours à l'assistance technique de l'ARD à chaque fois que le besoin se fait sentir, en particulier pour le contrôle-qualité des ouvrages, l'ingénierie des projets et le suivi-évaluation.

Le conseil municipal s'attellera au respect des procédures financières en collaboration avec le trésor public et le service d'appui à la maîtrise d'ouvrage de l'ARD pour la sélection d' opérateurs compétents pour l'acquisition des ouvrages et services prévus dans le PIC. Pour le respect de l'échéancier, il devra donc tout faire pour mettre en place la cellule et la commission de passation des marchés dès le mois de janvier en vue de mieux préparer son avis général de passation des marchés et la mobilisation des contre parties à temps.

La mise en œuvre opérationnelle des projets devra être participative et par conséquent nécessite une implication des cadres de concertation.

V- LE SUIVI-EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES PIA

Le suivi-évaluation porte sur le déroulement des différentes activités et projets du PIC. D'une part, le suivi consistera à surveiller le niveau d'exécution de chaque projet pour s'assurer de son harmonisation avec le plan mais aussi de détecter les anomalies et difficultés éventuelles en vue de les résoudre. D'autre part, l'évaluation se fera à mi parcours et/ou à la fin du processus. Il s'agira de mesurer dans le cadre de la GAR les performances et le degré d'atteinte des résultats escomptés. Le cadre des résultats accompagnant le PIL servira de référence.

VI- L'EVALUATION

L'évaluation devra permettre de mieux dimensionner les PIC à venir pour avoir un taux de réalisation satisfaisant.

D'une manière opérationnelle, elle pourrait porter sur :

- Le taux de réalisation physique et financière du PIC,
- Le nombre de projets hors plan,
- Les financements sur fonds propres,
- Les financements des partenaires.

CONCLUSION

Pendant près de six mois, le Conseil municipal et les populations de Pété, l'ARD et les Services techniques régionaux et départementaux, appuyés par une Equipe technique locale constituée d'un Agent d'appui et des animateurs locaux, ont donné le meilleur d'eux mêmes pour réaliser :

- Un diagnostic exhaustif unanimement partagé,
- Des orientations appropriées par le conseil er articulées aux politiques prioritaires de l'Etat et mettant à contribution les spécificités locales ;
- Un PIL constitué de projets à impact certain sur les OMD et la croissance économique accélérée ;
- Des recommandations dans les domaines du financement, de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi évaluation.

La réalisation de ce document a permis à la commune d'avoir un document d'orientation des politiques de développement qui permettront un développement économique et social. Pour la finalisation totale de ce document, il sera organisé un atelier de restitution/validation et son adoption par le Conseil Municipal pour la réalisation de son ambition et la mise en œuvre du PIL défini.

Pour ce faire, le Conseil municipal doit s'appuyer sur le dynamisme des acteurs locaux afin de relever le défi de son développement économique et social.

Ce document est réalisé avec l'appui technique de l'Agence Régionale de Développement de Saint-Louis (ARD/SL) et les services techniques déconcentrés autour du Comité Technique Régional (CTR) financement du Programme National de Développement Local (PNDL).

Comité Technique Régional :	
Bouna WARR	Directeur de l'ARD de Saint-Louis
Ousmane SOW	Responsable Division Planification et Renforcement de Capacités / ARD-SL
Abdourakhmane GUEYE	Responsable Division Suivi Evaluation ARD-SL
Amadou Malaw SOW	Responsable de la Communication ARD- SL
Moctar DIAGNE	(Service Régional de l'Aménagement du Territoire)
Daouda BODIAN	(Service Régional des Eaux et Forêts)
Abiboulaye LO	CADL Dagana
El hadji Boubacar DIA	(Direction Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés)
Adama NDIANOR	(Service Régional de l'Hydraulique)
Abdoulaye SENGHOR	(Service Régional de l'Assainissement)
Monsieur MBAYE	(Service Régional de l'Action Sociale)
Aminata Bâ Dia SOW	(ISRA)
Khaly FALL	(SAED)
Demba DIALLO	CONCAD
Aby Bâ THIOYE	(Service Régional d'Appui au Développement Local)
Malang SARR	(Point Focal PRDI)
Mouhamadou Lamina FAYE	(Service Régional de la Planification)
Sokhna DIOP	Direction Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés
Famara MBAYE	(Service Régional de l'Aménagement du Territoire)
Moustapha DIOP	(Service Régional de l'Action Sociale)
Oumy DIOP	(Service Régional de la Statistique)
Mandaw GUEYE	Coordinateur APR-Trois Marigots
Sambou NDIAYE	UGB
Birame N'DIAYE	Agents D'appui

Animateurs locaux :	
Kadia SALL	Abdoulaye ANN
Kardiata WELLE	Fatima KOUMET
Aminata ANN	Dieynaba KOUNTA
Coumba Mamadou M'BAYE	

©ARD/SL Décembre 2011
Conception graphique : ARD de Saint-Louis

Agence Régionale de Développement / ARD

Région de Saint-Louis
83, Route de Khor, Ex Hôtel Holidays
Tél : 221 33 961 77 67
Fax : 221 33 961 83 99
Email : ard-sl@orange.sn

PNDL

Programme National de Développement Local

5 avenues Carde, Immeuble Caisse de Sécurité Sociale (SENEGAL)
Tél : 221 8895060 fax : 221 823 88 35
Bp : 6558 Dakar Etoile
Email : pndl@pndl.sn

Décembre 2011